

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LA MAILLARDIERE
CP - Ville :	53200 CHATEAU GONTIER
Référence client :	_0015500002_
Rapport émis le :	19/01/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 30 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 11 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 26 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 21 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien :	LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0015500002_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	Date commande : 09/01/2017	
		Date repérage : 09/01/2017	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 19/01/2017	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : GARDENAT Ludovic  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 4002 V3 Délivré le 23/06/2016		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique  Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
sous-sol	Vol 1 (Accès sous-sol)	RDC	Vol 2 (SAS d'entrée RDC)
RDC	Vol 3 (Hall d'entrée RDC)	RDC	Vol 4 (Dégagement RDC)
RDC	Vol 5 (Local poubelle)	RDC	Vol 6 (Local technique RDC)
R+1-R+2	Vol 7 (Dégagement R+1)	R+1-R+2	Vol 8 (Local V.O R+1)
R+1-R+2	Vol 9 (Local technique R+1)	R+1-R+2	Vol 10 (Dégagement R+2)
R+1-R+2	Vol 11 (Local V.O R+2)	R+1-R+2	Vol 12 (Local technique R+2)
R+3-R+4	Vol 13 (Dégagement R+3)	R+3-R+4	Vol 14 (Local V.O R+3)
R+3-R+4	Vol 15 (Local technique R+3)	R+3-R+4	Vol 16 (Dégagement R+4)
R+3-R+4	Vol 17 (Local V.O R+4)	R+3-R+4	Vol 18 (Local technique R+4)
R+5 + machinerie	Vol 19 (Dégagement R+5)	R+5 + machinerie	Vol 20 (Local V.O R+5)
R+5 + machinerie	Vol 21 (Local technique R+5)	R+5 + machinerie	Vol 22 (Machinerie ascenseur)
Plan Masse + Toiture	Vol 23 (Extérieures)	Plan Masse + Toiture	Vol 24 (Toiture terrasse)
RDC	Vol 25 (cage d'escalier RDC)	R+1-R+2	Vol 26 (cage d'escalier R+1)
R+1-R+2	Vol 27 (cage d'escalier R+2)	R+3-R+4	Vol 28 (cage d'escalier R+3)
R+3-R+4	Vol 29 (cage d'escalier R+4)	R+5 + machinerie	Vol 30 (cage d'escalier R+5)
sous-sol	Vol 31 (atelier)	sous-sol	Vol 32 (magasin)
sous-sol	Vol 33 (Rangement)	façade avant	Vol 34 (façade avant)
façade arrière	Vol 35 (façade arrière)	pignon droit	Vol 36 (pignon droit)
pignon gauche	Vol 37 (pignon gauche)		

Conclusions

F	Conclusion(s) du rapport de mission
---	-------------------------------------

- | |
|--|
| ► Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante |
|--|



Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 5 (Local poubelle)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 7 (Dégagement R+1)	Dalles plastiques	Positif sur analyse	
Vol 10 (Dégagement R+2)	Dalles plastiques	Positif sur analyse	
Vol 16 (Dégagement R+4)	Dalles plastiques	Positif sur analyse	
Vol 13 (Dégagement R+3)	Dalles plastiques	Positif sur analyse	
Vol 19 (Dégagement R+5)	Dalles plastiques	Positif sur analyse	
Vol 4 (Dégagement RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 4 (Dégagement RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 5 (Local poubelle)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 7 (Dégagement R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 7 (Dégagement R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 10 (Dégagement R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 10 (Dégagement R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (Dégagement R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (Dégagement R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 16 (Dégagement R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 16 (Dégagement R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (Dégagement R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (Dégagement R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (Local	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
V.O R+1)			
Vol 11 (Local	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
V.O R+2)			
Vol 14 (Local	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
V.O R+3)			

Vol 17 (Local	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
V.O R+4)			
Vol 20 (Local	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
V.O R+5)			
Vol 24 (Toiture terrasse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 24 (Toiture terrasse)	Mitron		Positif sur jugement personnel
Vol 24 (Toiture terrasse)	Mitron		Positif sur jugement personnel
Vol 24 (Toiture terrasse)	Mitron		Positif sur jugement personnel
Vol 24 (Toiture terrasse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 24 (Toiture terrasse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les pléniums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage (plaques rouges) présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels et tous les matériaux présents sous le complexe d'étanchéité recouvrant la toiture invisibles sans dégradations de celui-ci. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents autour des menuiseries des étages supérieures (joints et reprises d'étanchéités) non accessibles sans accéder aux logements des locataires afin de réaliser un repérage exhaustif.

Commentaire n°2

Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, plafond...) Une peinture épaisse recouvre l'ensemble des façades du bâtiment. Il est donc impossible d'être exhaustif sur les matériaux présents sous la peinture. Des prélèvements complémentaires peuvent s'avérer nécessaire en cas de réhabilitation des façades.

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
R+3-R+4 - Vol 47 (ascenseur R+3)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
R+3-R+4 - Vol 49 (ascenseur R+4)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
sous-sol - Vol 38 (Vide sanitaires 1)	Moyen investigation non mis a disposition	Accès bloqués
R+1-R+2 - Vol 46 (Box privée R+1)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
R+1-R+2 - Vol 43 (ascenseur R+2)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
R+5 + machinerie - Vol 51 (ascenseur R+5)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
R+3-R+4 - Vol 48 (Box privée R+3)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
R+1-R+2 - Vol 45 (ascenseur R+1)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
R+3-R+4 - Vol 50 (Box privée R+4)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
RDC - Vol 41 (ascenseur RDC)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
sous-sol - Vol 40 (Vide sanitaires 3)	Moyen investigation non mis a disposition	Accès bloqués

R+5 + machinerie - Vol 52 (Box privée)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
R+5)		
R+1-R+2 - Vol 44 (Box privée)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
R+2)		
sous-sol - Vol 39 (Vide sanitaires 2)	Moyen investigation non mis a disposition	Accès bloqués
RDC - Vol 42 (Box privée)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
RDC)		

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

		1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).		Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux de cloisons.
		2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers		Dalles de sol.
		3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).		Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu		Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu		Joints (tresses, bandes).
Vides ordures		Conduits.
		4. Eléments extérieurs
Toitures.		Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.		Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.		Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat		
façade arrière												
Vol 35 (façade arrière)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S193	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P49	sous-face des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
façade avant												
Vol 34 (façade avant)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S195	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P49	sous-face des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
pignon droit												
Vol 36 (pignon droit)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P49	Réalisation d'un prélèvement	sous-face des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 36 (pignon droit)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P49	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P49	sous-face des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
pignon gauche												
Vol 37 (pignon gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S194	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P49	sous-face des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Plan Masse + Toiture												
Vol 24 (Toiture terrasse)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S36						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Toiture terrasse)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S37	en fibre-ciment au-dessus du vide ordure					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	AC1



Plan Masse + Toiture												
Vol 24 (Toiture terrasse)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S38	en fibre-ciment en forme de toiture					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Toiture terrasse)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S39	en fibre-ciment en forme de toiture					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Toiture terrasse)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S40						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Toiture terrasse)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S41						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	AC1
R+1-R+2												
Vol 7 (Dégagement R+1) - Vol 9 (Local technique R+1) - Vol 12 (Local technique R+2) - Vol 10 (Dégagement R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S52 - S53 - S54 - S55 - S56	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit compact gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 26 (cage d'escalier R+1) - Vol 27 (cage d'escalier R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S66 - S67	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	goutteletté de la cage d'escaliers +peinture verte cloisons	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (cage d'escalier R+2) - Vol 26 (cage d'escalier R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S71 - S72	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P8	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 26 (cage d'escalier R+1) - Vol 27 (cage d'escalier R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S76 - S77	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Enduit platre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P9	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	



R+1-R+2												
Vol 7 (Dégagement R+1) - Vol 10 (Dégagement R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S96 - S97	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	gainex techniques gaz	P14	Enduit plâtreux blanc avec poussières + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Local technique R+2) - Vol 11 (Local V.O R+2) - Vol 9 (Local technique R+1) - Vol 8 (Local V.O R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S101 - S102 - S109 - S110	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	coffrages des cheminées	P15	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Dégagement R+2) - Vol 7 (Dégagement R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S111 - S112	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	sur mur dernière la peinture décoratives	P18	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Local V.O R+2) - Vol 10 (Dégagement R+2) - Vol 7 (Dégagement R+1) - Vol 8 (Local V.O R+1) - Vol 9 (Local technique R+1) - Vol 12 (Local technique R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S12 - S122 - S123 - S124 - S125 - S126	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	de lissage sur béton banché des locaux techniques	P23	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Dégagement R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	enduits gouttelé sur plafonds droits	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Dégagement R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S137	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	enduits gouttelé sur plafonds droits	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Dégagement R+1)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	grise/verte marbré	P27	Dalles plastiques	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 10 (Dégagement R+2)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S144 (P27)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	grise/verte marbré	P27	Dalles plastiques	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 7 (Dégagement R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S17	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 7 (Dégagement R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S18	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Amiante
DTA

R+1-R+2												
Vol 10 (Dégagement R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S19	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 10 (Dégagement R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S20	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 8 (Local V.O R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S27						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 11 (Local V.O R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S28						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 10 (Dégagement R+2) - Vol 12 (Local technique R+2) - Vol 11 (Local V.O R+2) - Vol 8 (Local V.O R+1) - Vol 7 (Dégagement R+1) - Vol 9 (Local technique R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S154 - S155 - S156 - S157 - S158 - S159	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	des locaux techniques	P29	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
R+3-R+4												
Vol 16 (Dégagement R+4) - Vol 18 (Local technique R+4) - Vol 15 (Local technique R+3) - Vol 13 (Dégagement R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S57 - S58 - S59 - S60	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit compact gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (cage d'escalier R+4) - Vol 28 (cage d'escalier R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S68 - S69	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	goutteletté de la cage d'escaliers +peinture verte cloisons	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	



R+3-R+4												
Vol 29 (cage d'escalier R+4) - Vol 28 (cage d'escalier R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S73 - S74	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P8	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (cage d'escalier R+4) - Vol 28 (cage d'escalier R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S78 - S79	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P9	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (Dégagement R+4) - Vol 13 (Dégagement R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S98 - S99	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	gaines techniques gaz	P14	Enduit plâtreux blanc avec poussières + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (Local V.O R+3) - Vol 15 (Local technique R+3) - Vol 18 (Local technique R+4) - Vol 17 (Local V.O R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S103 - S104 - S105 - S106	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	coffrages des cheminées	P15	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (Dégagement R+4) - Vol 13 (Dégagement R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S113 - S114	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	sur mur dernière la peinture décoratives	P18	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (Dégagement R+4) - Vol 18 (Local technique R+4) - Vol 17 (Local V.O R+4) - Vol 14 (Local V.O R+3) - Vol 15 (Local technique R+3) - Vol 13 (Dégagement R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S127 - S128 - S129 - S130 - S131 - S132	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	de lissage sur béton banché des locaux techniques	P23	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (Dégagement R+4) - Vol 13 (Dégagement R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S138 - S139	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	enduits gouttelé sur plafonds droits	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (Dégagement R+4)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S145 (P27)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	grise/verte marbré	P27	Dalles plastiques	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 13 (Dégagement R+3)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S146 (P27)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	grise/verte marbré	P27	Dalles plastiques	Positif	Présence sur analyse	EP



R+3-R+4												
Vol 13 (Dégagement R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S21	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (Dégagement R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S22	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 16 (Dégagement R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S23	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 16 (Dégagement R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S24	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (Local V.O R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S29						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 17 (Local V.O R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S30						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 18 (Local technique R+4) - Vol 16 (Dégagement R+4) - Vol 17 (Local V.O R+4) - Vol 15 (Local technique R+3) - Vol 14 (Local V.O R+3) - Vol 13 (Dégagement R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S160 - S161 - S162 - S163 - S164 - S165	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	des locaux techniques	P29	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
R+5 + machinerie												
Vol 21 (Local technique R+5) - Vol 19 (Dégagement R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S61 - S62	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit compact gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



R+5 + machinerie												
Vol 30 (cage d'escalier R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S70	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	goutteletté de la cage d'escaliers +peinture verte cloisons	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (cage d'escalier R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S75	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P8	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (cage d'escalier R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S80	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Enduit platre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P9	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Dégagement R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S100	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	gainnes techniques gaz	P14	Enduit plâtreux blanc avec poussières + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (Local technique R+5) - Vol 20 (Local V.O R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S107 - S108	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	coffrages des cheminées	P15	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Dégagement R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S115	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	sur mur dernière la peinture décoratives	P18	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Dégagement R+5) - Vol 21 (Local technique R+5) - Vol 20 (Local V.O R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S133 - S134 - S135	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	de lissage sur beton banché des locaux techniques	P23	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Dégagement R+5)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S147 (P27)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	grise/verte marbré	P27	Dalles plastiques	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 19 (Dégagement R+5)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S25	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (Dégagement R+5)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S26	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



R+5 + machinerie												
Vol 20 (Local V.O R+5)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S31						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (Dégagement R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P29	Réalisation d'un prélèvement	des locaux techniques	P29	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Dégagement R+5) - Vol 20 (Local V.O R+5) - Vol 21 (Local technique R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S32 - S33 - S34	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	des locaux techniques	P29	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Dégagement R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P31	Réalisation d'un prélèvement	enduits goutté sur plafonds dernier étage	P31	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (cage d'escalier R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P32	Réalisation d'un prélèvement	enduits lissés cage d'escalier plafond dernier étage	P32	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Machinerie ascenseur)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P33	Réalisation d'un prélèvement	lissés machinerie	P33	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Machinerie ascenseur)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P33	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	lissés machinerie	P33	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC												
Vol 4 (Dégagement RDC) - Vol 6 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S1 - S2	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit compact gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Local poubelle) - Vol 2 (SAS d'entrée RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S4 - S5	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	plafond brut (sous panneaux de fibrilith)	P4	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 25 (cage d'escalier RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	gouttelet de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 25 (cage d'escalier RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P8	Réalisation d'un prélèvement	Enduit autour poteaux rond = peinture goutté verte claire	P8	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC												
Vol 25 (cage d'escalier RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P9	Réalisation d'un prélèvement	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture goutté blanc sous face escalier	P9	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P14	Réalisation d'un prélèvement	gaines techniques gaz	P14	Enduit plâtreux blanc avec poussières + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	gaines techniques gaz	P14	Enduit plâtreux blanc avec poussières + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	coffrages des cheminées	P15	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local technique RDC) - Vol 5 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P15 - S121	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	coffrages des cheminées	P15	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Hall d'entrée RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	sur mur dernière la peinture décoratives	P18	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Hall d'entrée RDC) - Vol 4 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P18 - S6	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	sur mur dernière la peinture décoratives	P18	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P22	Réalisation d'un prélèvement	enduit de lissage local poubelles	P22	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P22	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	enduit de lissage local poubelles	P22	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	de lissage sur béton banché des locaux techniques	P23	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local technique RDC) - Vol 4 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P23 - S11	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	de lissage sur béton banché des locaux techniques	P23	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC												
Vol 4 (Dégagement RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S136	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	enduits gouttelé sur plafonds droits	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	coffrage recouverts d'enduit plâtre	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S13						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 4 (Dégagement RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S14	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 4 (Dégagement RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S15	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 5 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S16	sous coffre platreaux blanc					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	AC2
Vol 6 (Local technique RDC) - Vol 4 (Dégagement RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S152 - S153	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	des locaux techniques	P29	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
sous-sol												
Vol 1 (Accès sous-sol)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P1	Réalisation d'un prélèvement	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit compact gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 31 (atelier) - Vol 32 (magasin)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S42 - S43	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit compact gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	enduits de débouillage béton banché	P2	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol) - Vol 31 (atelier) - Vol 32 (magasin) - Vol 33 (Rangement)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S44 - S45	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de débouillage béton banché	P2	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



sous-sol												
Vol 1 (Accès sous-sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	plafond brut (sous panneaux de fibralith)	P4	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol) - Vol 33 (Rangement) - Vol 31 (atelier) - Vol 32 (magasin)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P4 - S63 - S64 - S65	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	plafond brut (sous panneaux de fibralith)	P4	Enduit compact gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P6	Réalisation d'un prélèvement	bitumineux noir	P6	Matériau bitumineux noir en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 31 (atelier)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P37	Réalisation d'un prélèvement	scellement brique wc	P37	Enduit plâtreux blanc + peinture + matériau plâtreux bleu	Négatif	Négatif sur analyse	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

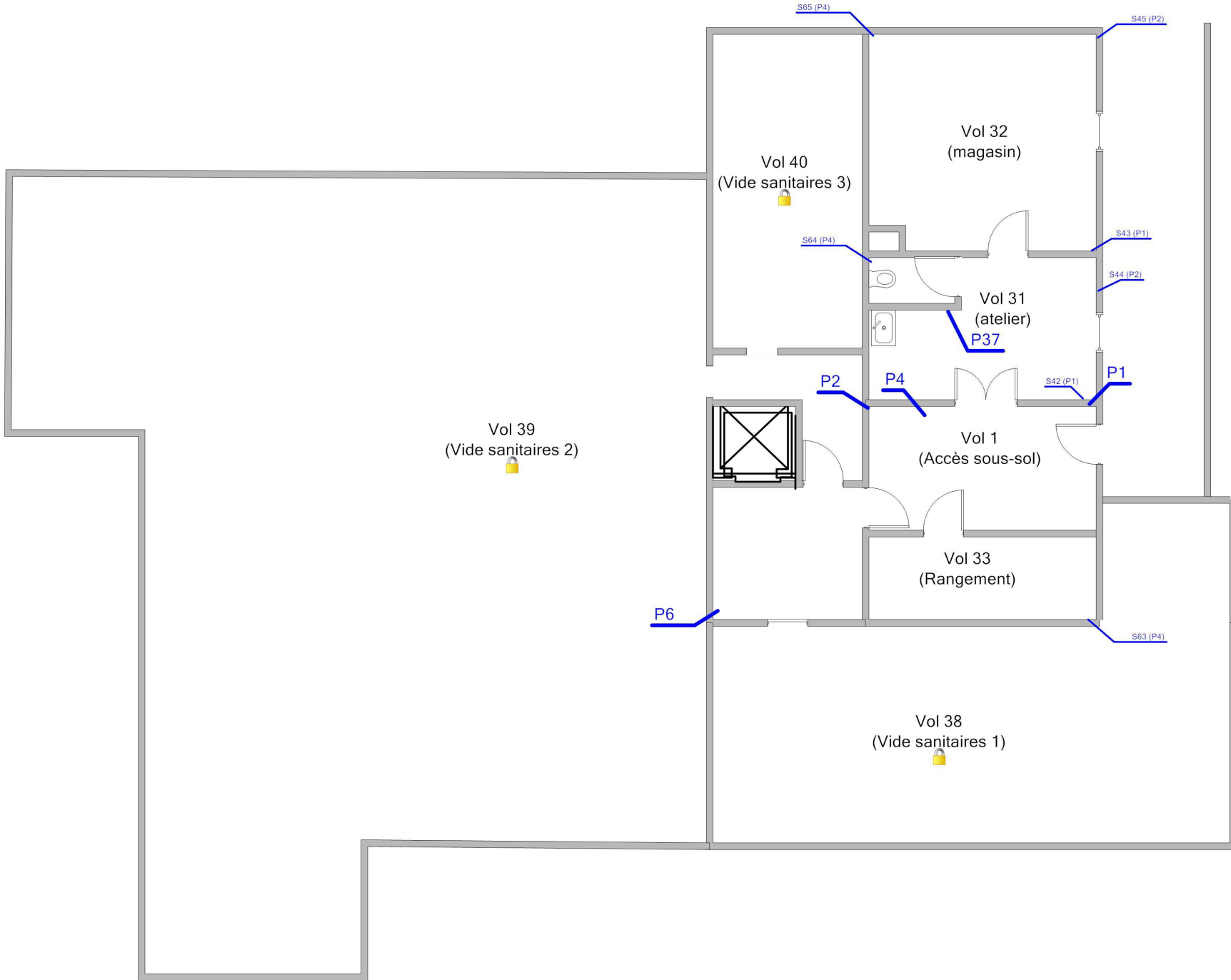
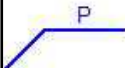
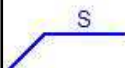
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

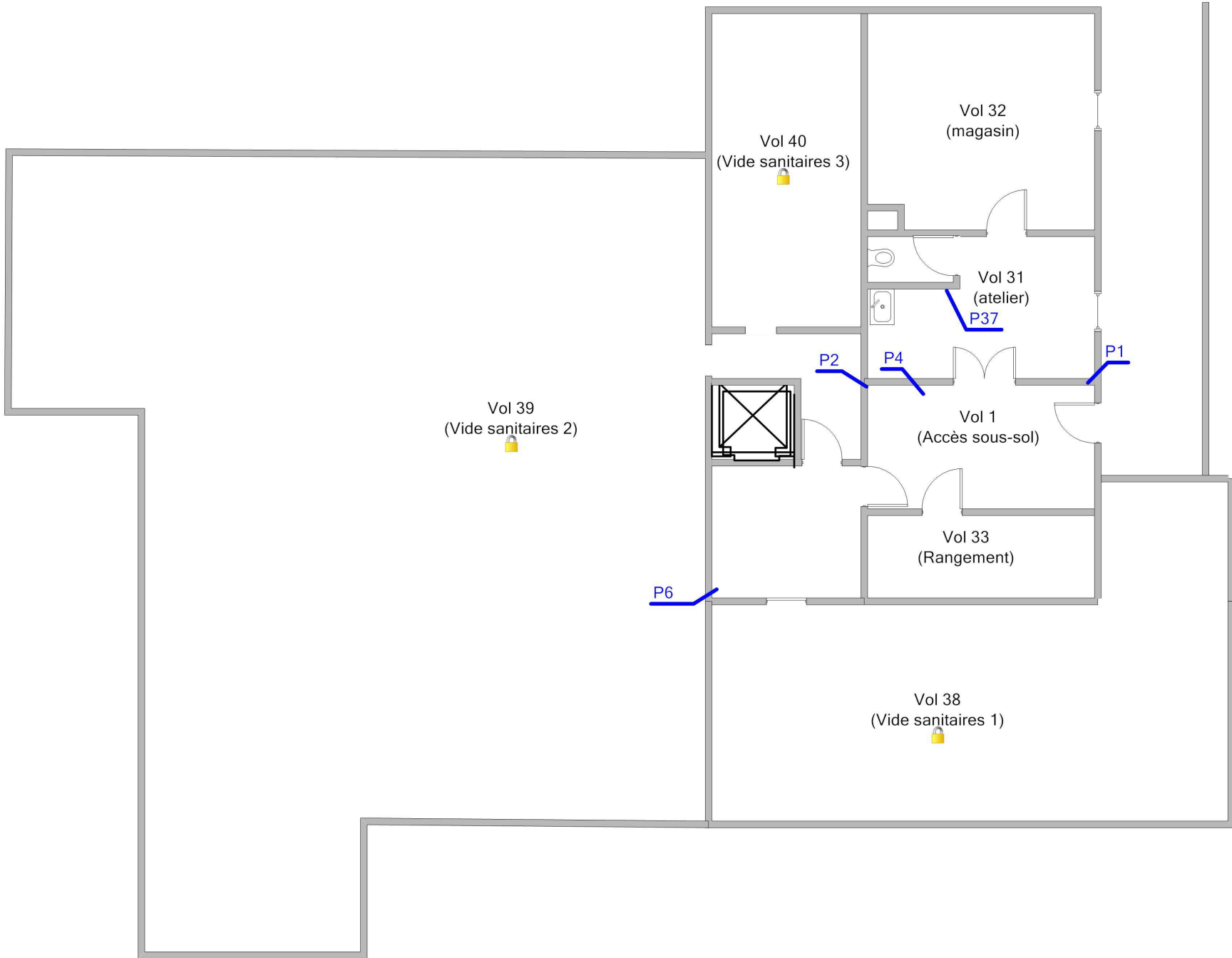
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	sous-sol	sous-sol - Plan de repérage - Actions menées
	sous-sol	sous-sol - Plan des prélèvements
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Plan des prélèvements
	RDC	RDC - MPCA Toutes catégories confondues
	RDC	RDC - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	R+1-R+2	R+1-R+2 - Plan de repérage - Actions menées
	R+1-R+2	R+1-R+2 - Plan des prélèvements
	R+1-R+2	R+1-R+2 - MPCA Toutes catégories confondues
	R+1-R+2	R+1-R+2 - MPCA Revêtement de sol
	R+1-R+2	R+1-R+2 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	R+3-R+4	R+3-R+4 - Plan de repérage - Actions menées
	R+3-R+4	R+3-R+4 - MPCA Toutes catégories confondues
	R+3-R+4	R+3-R+4 - MPCA Revêtement de sol
	R+3-R+4	R+3-R+4 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	R+5 + machinerie	R+5 + machinerie - Plan de repérage - Actions menées
	R+5 + machinerie	R+5 + machinerie - Plan des prélèvements
	R+5 + machinerie	R+5 + machinerie - MPCA Toutes catégories confondues
	R+5 + machinerie	R+5 + machinerie - MPCA Revêtement de sol
	R+5 + machinerie	R+5 + machinerie - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Plan Masse + Toiture	Plan Masse + Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Plan Masse + Toiture	Plan Masse + Toiture - Plan des prélèvements
	Plan Masse + Toiture	Plan Masse + Toiture - MPCA Toutes catégories confondues
	Plan Masse + Toiture	Plan Masse + Toiture - MPCA Toiture et étanchéité
	Plan Masse + Toiture	Plan Masse + Toiture - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	façade avant	façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	façade arrière	façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	pignon droit	pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	pignon gauche	pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées

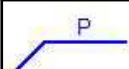
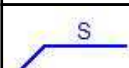
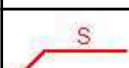
SOUS-SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000329	
	Légende				
		Localisation dun prélèvement			
		Localisation dun sondage négatif			
		Volume non visité			
	Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	09/01/2017	GARDENAT Ludovic

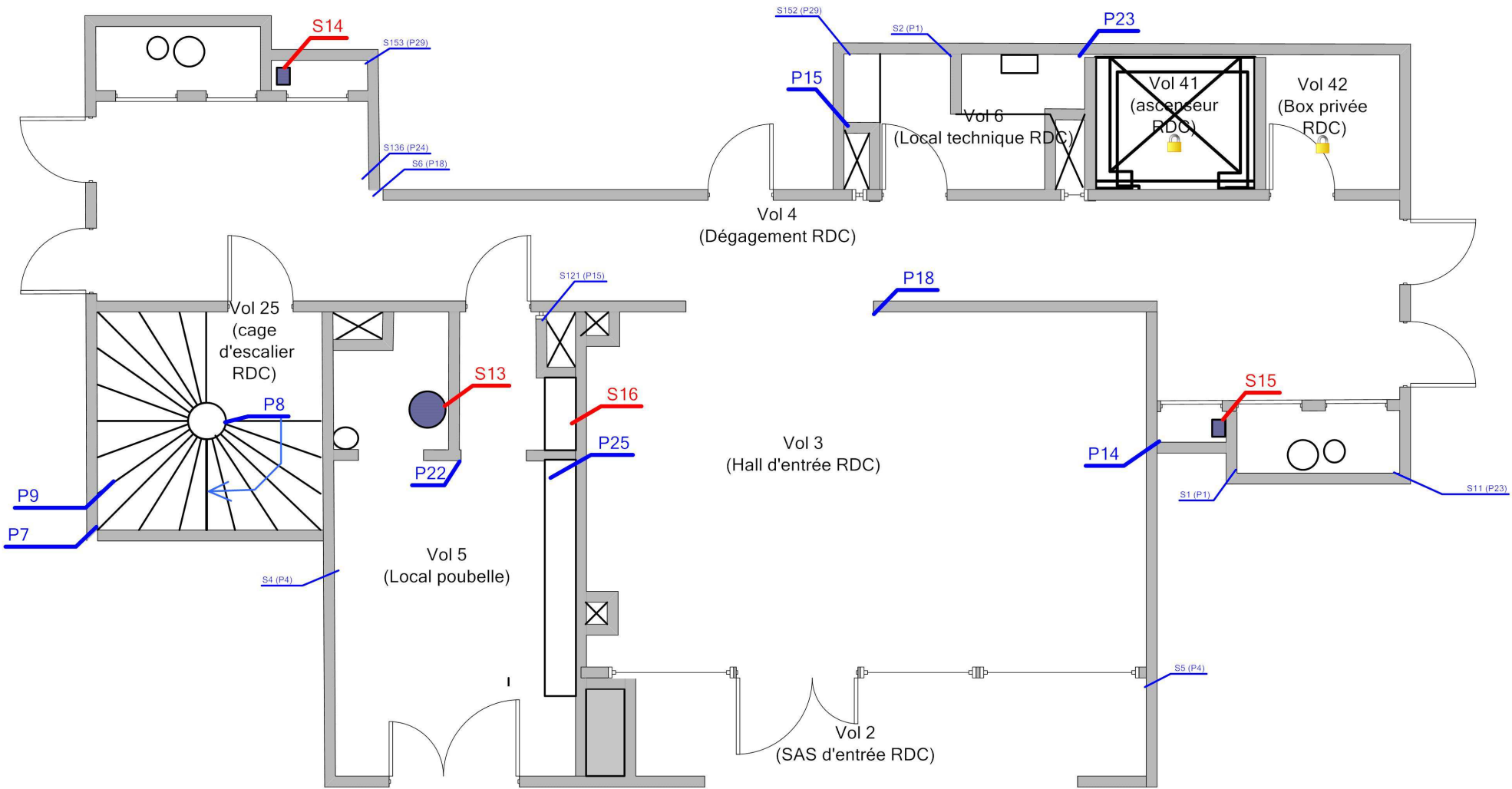
SOUS-SOL - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000329	
	Légende				
		Volume non visité			

RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000329

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

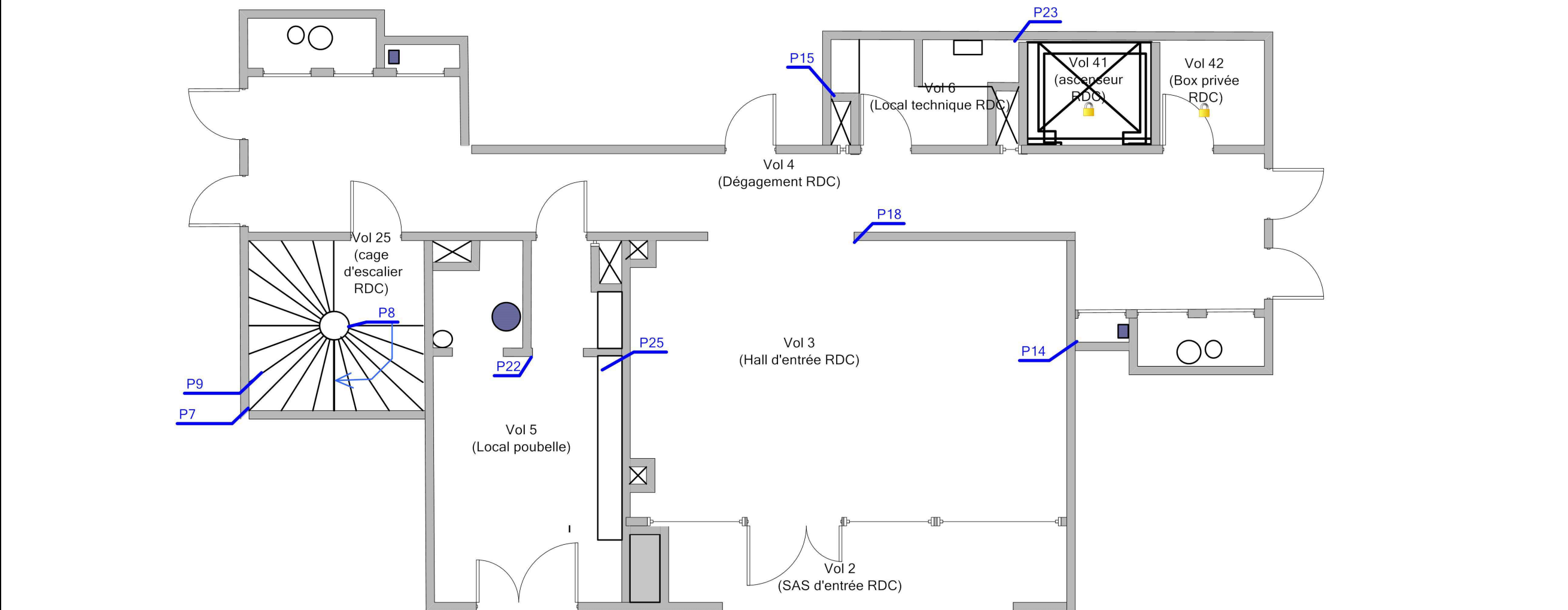
RDC - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002OY000329

Légende



Volume non visité



Adresse du bien	
-----------------	--

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

	Date intervention
1	1998
2	2000
3	2002
4	2004
5	2006
6	2008
7	2010
8	2012
9	2014
10	2016
11	2018
12	2020

09/01/2017

Techniciens intervenant

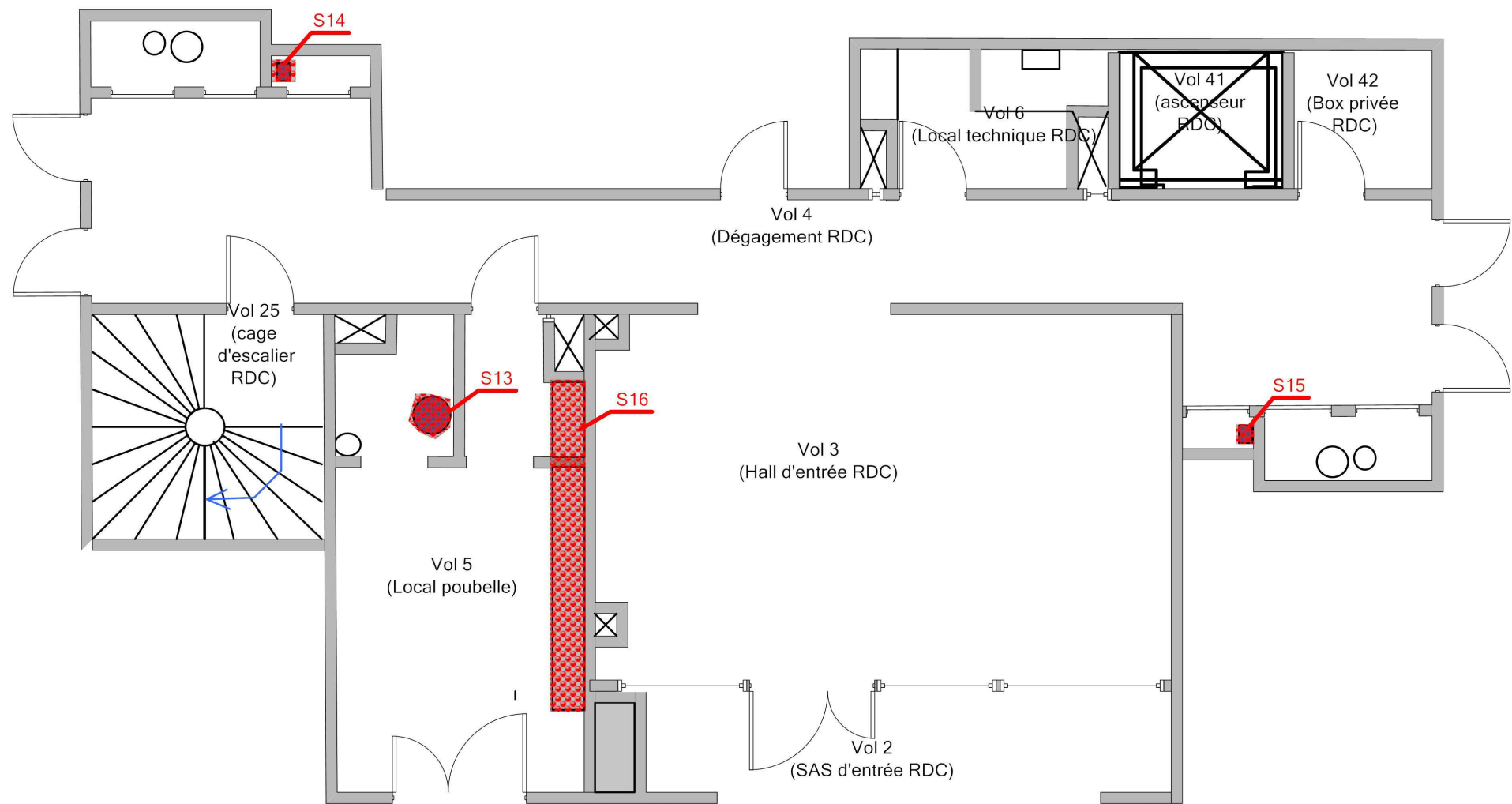
GARDENAT Ludovic

RDC - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000329

Légende

	S13: Conduit en fibres-ciment
	S14: Conduit en fibres-ciment
	S16: Conduit en fibres-ciment
	S15: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

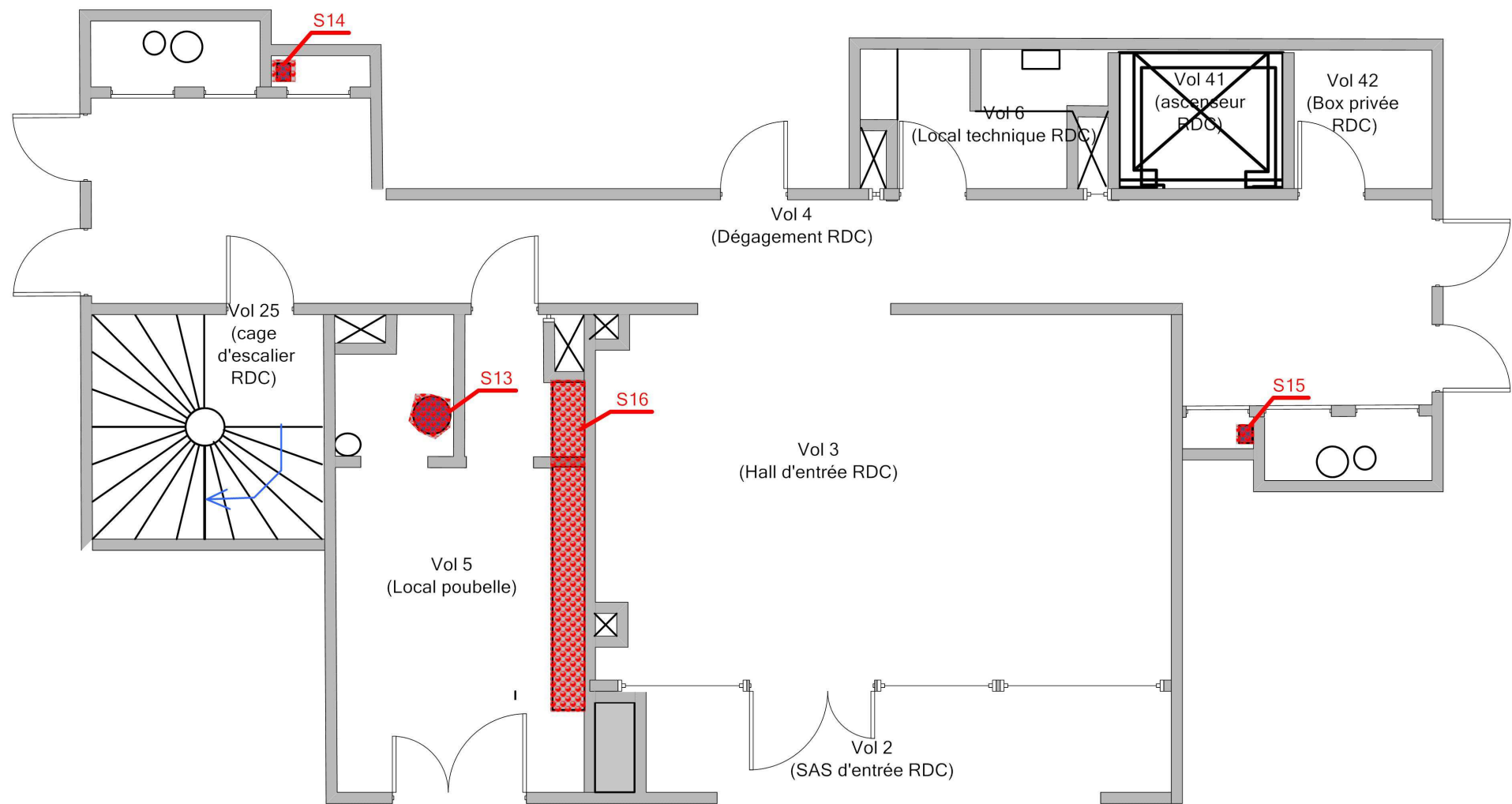
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

RDC - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000329

Légende

	S13: Conduit en fibres-ciment
	S14: Conduit en fibres-ciment
	S16: Conduit en fibres-ciment
	S15: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

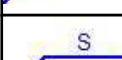
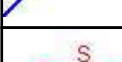
Date intervention
09/01/2017

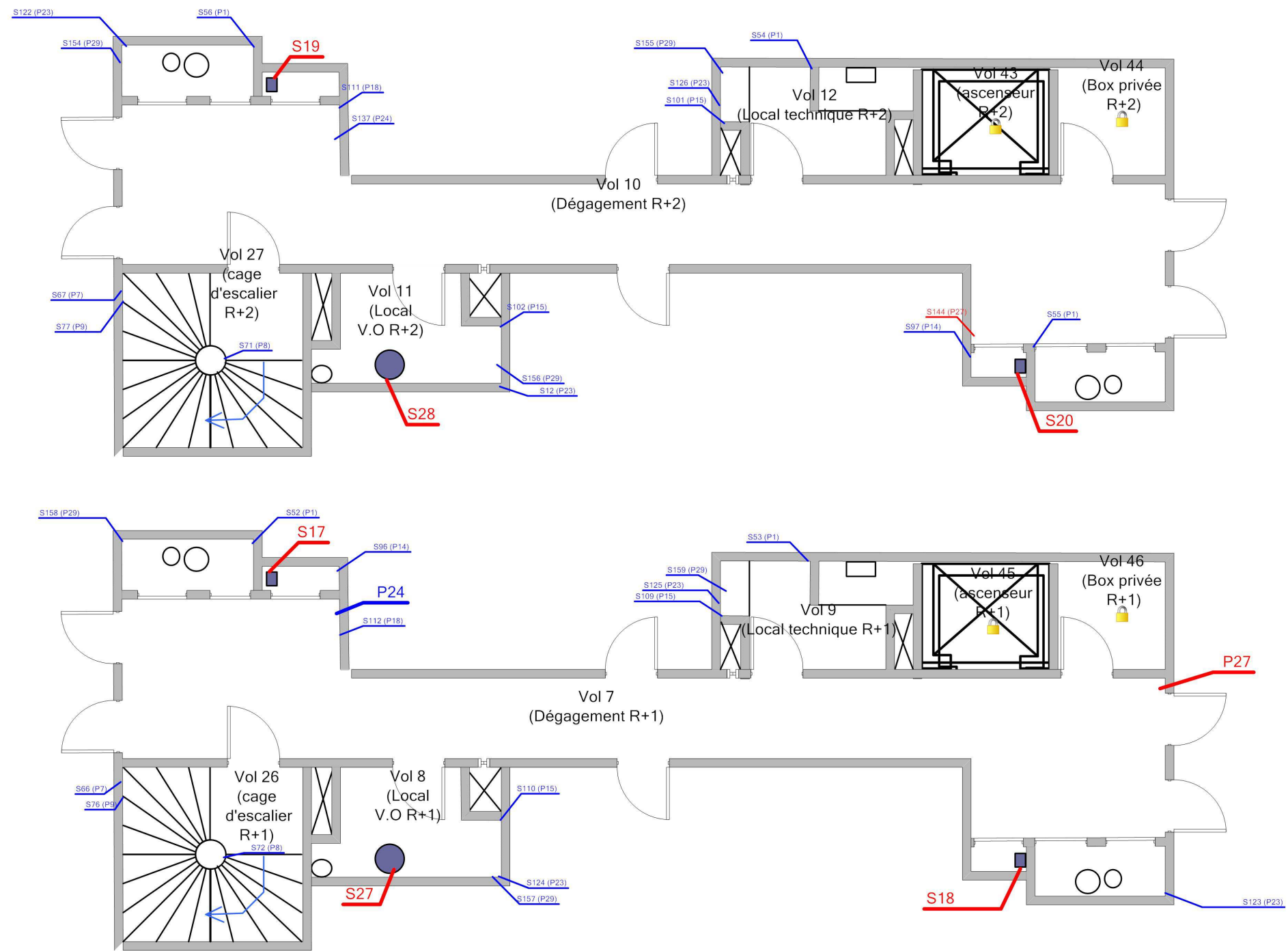
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+1-R+2 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000329

Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

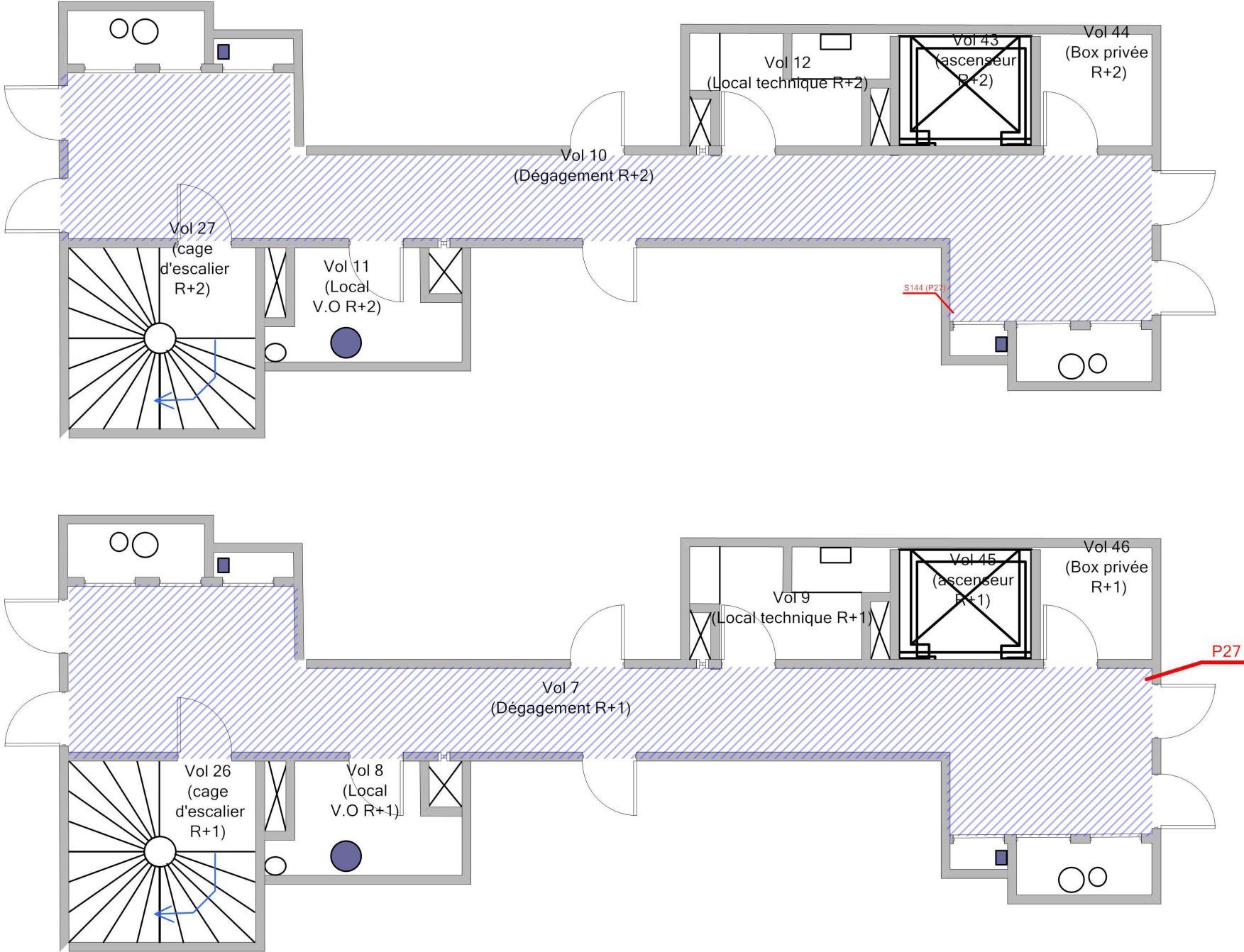
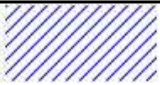
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+1-R+2 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000329
				Légende
				Volume non visité
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	09/01/2017	GARDENAT Ludovic	

R+1-R+2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES				Référence: 002OY000329
				Légende
				P27 : Dalles plastiques dure cassante grise/verte
				S19: Conduit en fibres-ciment
				S27: Conduit en fibres-ciment
				S17: Conduit en fibres-ciment
				S28: Conduit en fibres-ciment
				S20: Conduit en fibres-ciment
				S18: Conduit en fibres-ciment
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	09/01/2017	GARDENAT Ludovic

R+1-R+2 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL				Référence: 002OY000329
				Légende
				 P27 : Dalles plastiques dure cassante grise/verte
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	09/01/2017	GARDENAT Ludovic	

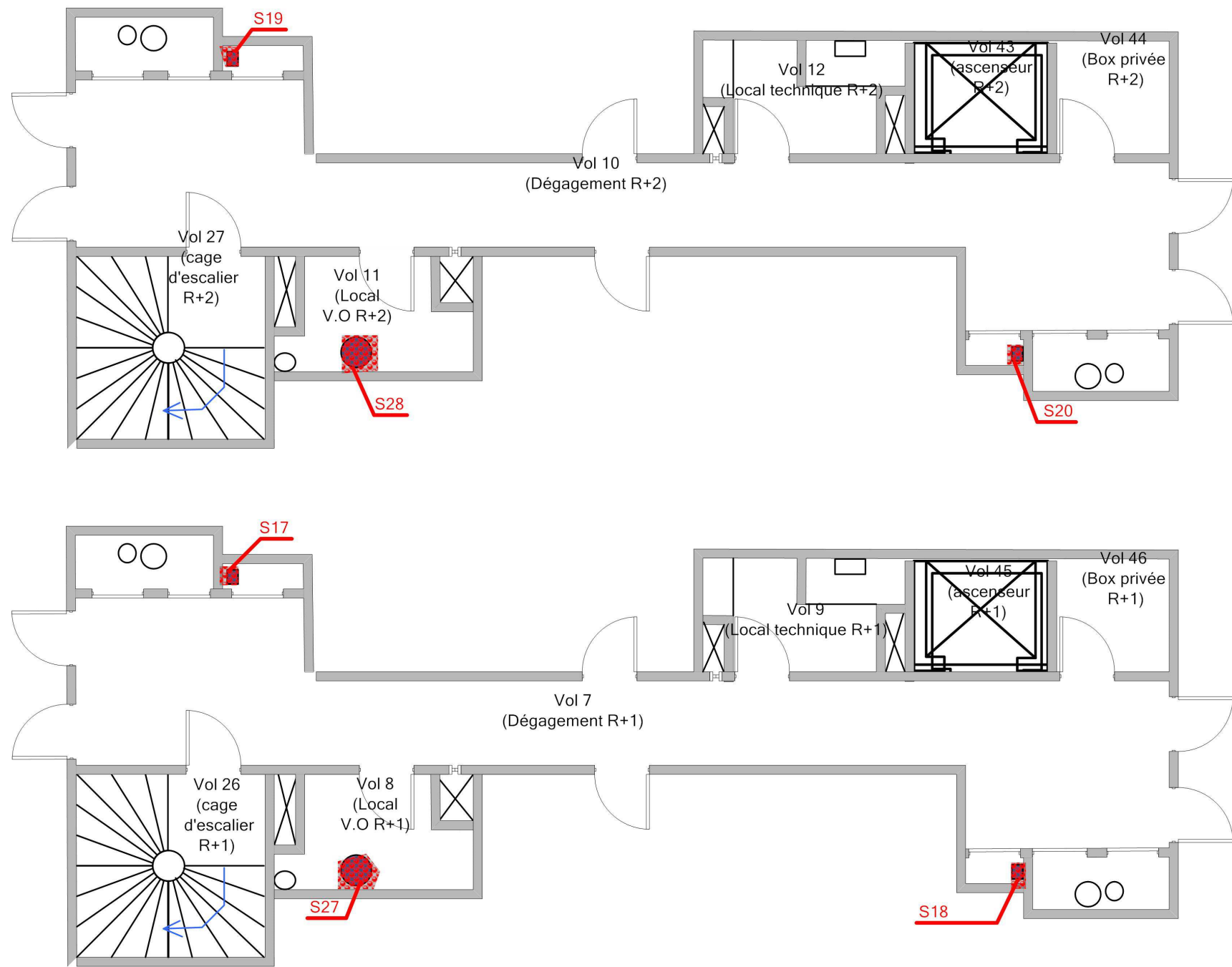


R+1-R+2 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000329

Légende

	S19: Conduit en fibres-ciment
	S27: Conduit en fibres-ciment
	S17: Conduit en fibres-ciment
	S28: Conduit en fibres-ciment
	S20: Conduit en fibres-ciment
	S18: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

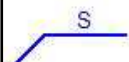
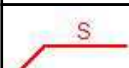
Date intervention
09/01/2017

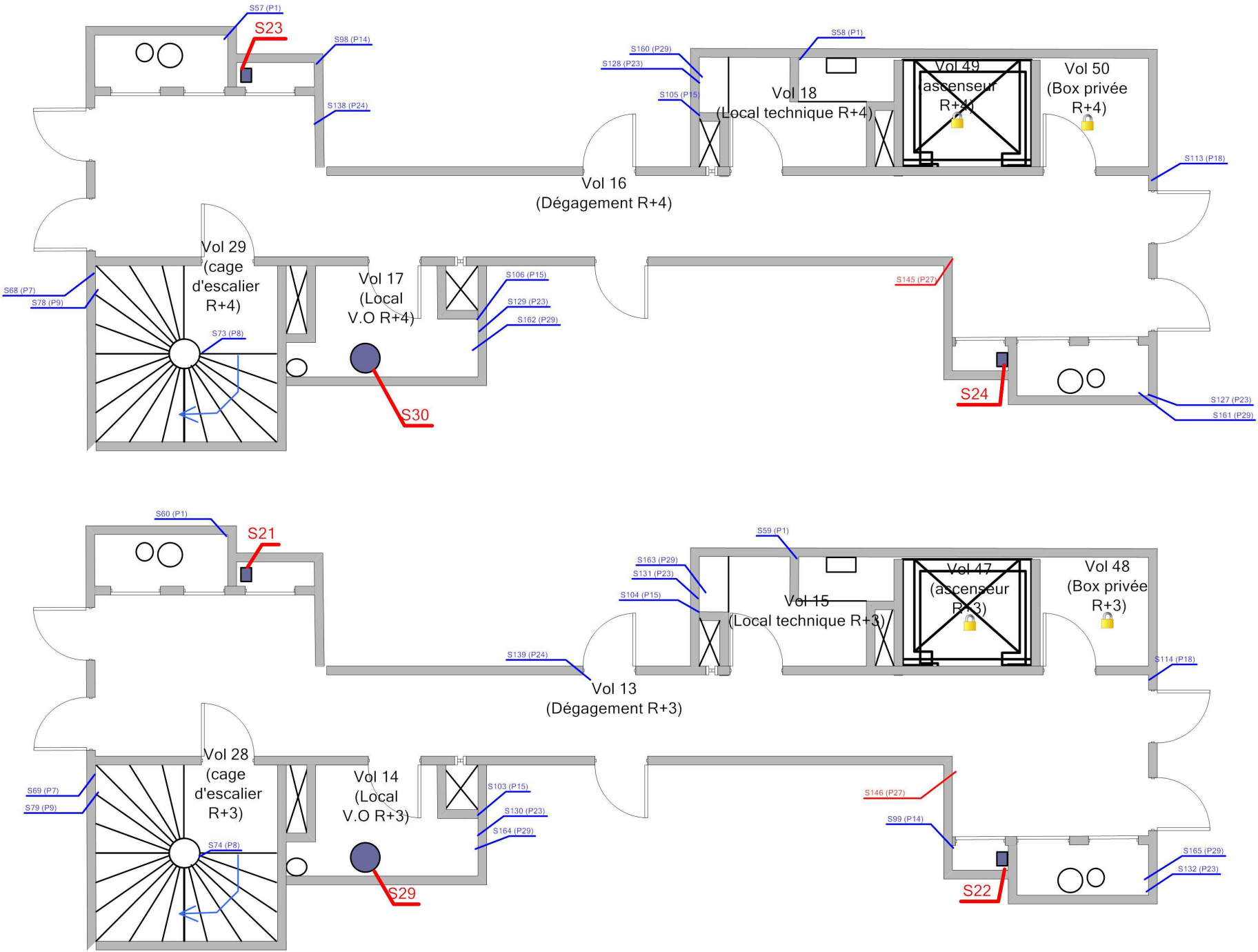
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+3-R+4 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000329

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

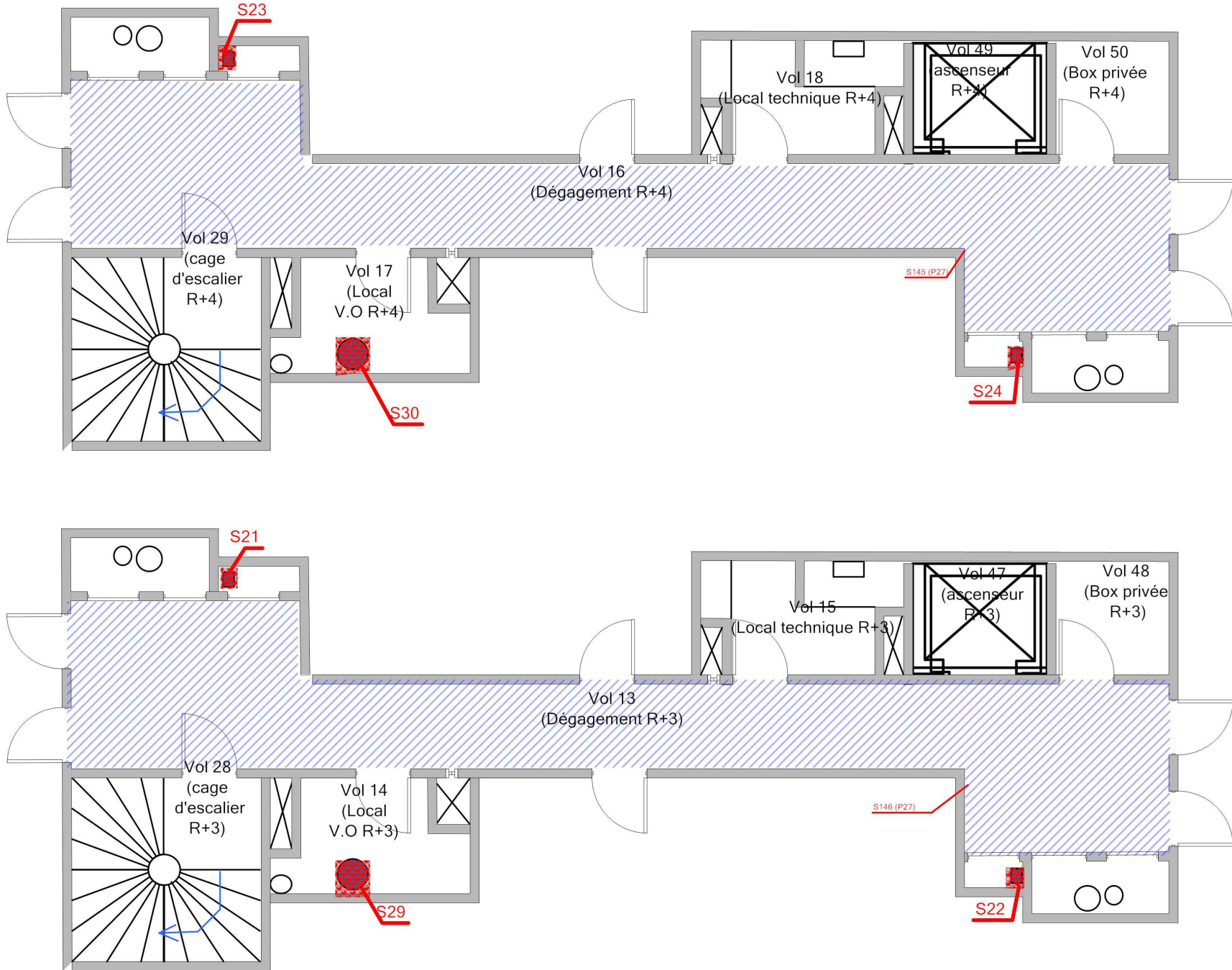
Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+3-R+4 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES	
2017	100
2018	100
2019	100
2020	100
2021	100
2022	100
2023	100
2024	100
2025	100
2026	100
2027	100
2028	100
2029	100
2030	100
2031	100
2032	100
2033	100
2034	100
2035	100
2036	100
2037	100
2038	100
2039	100
2040	100
2041	100
2042	100
2043	100
2044	100
2045	100
2046	100
2047	100
2048	100
2049	100
2050	100
2051	100
2052	100
2053	100
2054	100
2055	100
2056	100
2057	100
2058	100
2059	100
2060	100
2061	100
2062	100
2063	100
2064	100
2065	100
2066	100
2067	100
2068	100
2069	100
2070	100
2071	100
2072	100
2073	100
2074	100
2075	100
2076	100
2077	100
2078	100
2079	100
2080	100
2081	100
2082	100
2083	100
2084	100
2085	100
2086	100
2087	100
2088	100
2089	100
2090	100
2091	100
2092	100
2093	100
2094	100
2095	100
2096	100
2097	100
2098	100
2099	100
2100	100

Référence:
002OY000329

Légende



	S24: Conduit en fibres- ciment
---	---

	P27 : Dalles plastiques dure cassante grise/verte
---	---

	S29: Conduit en fibres-ciment
---	--------------------------------------

	S30: Conduit en fibres-ciment
---	--------------------------------------

	S21: Conduit en fibres- ciment
---	-----------------------------------

	S22: Conduit en fibres-ciment
---	-------------------------------

	S23: Conduit en fibres-ciment
---	-------------------------------

Adresse du bien

Désignation

Date intervention

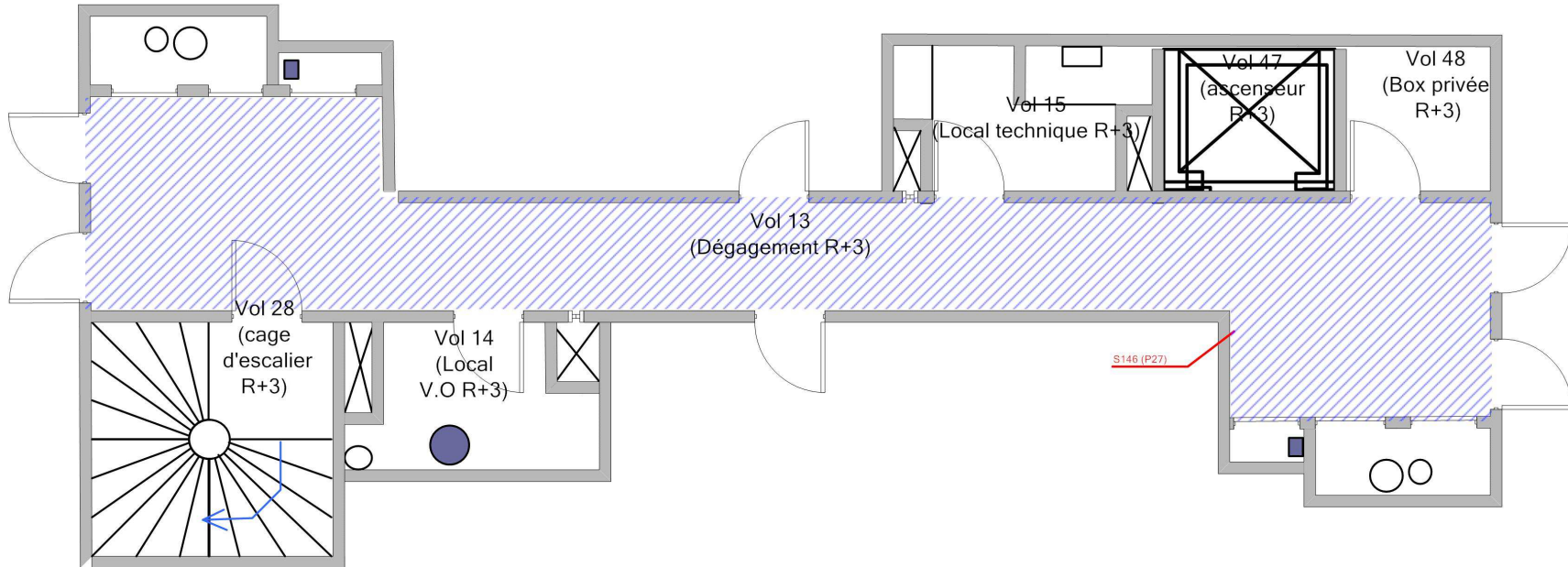
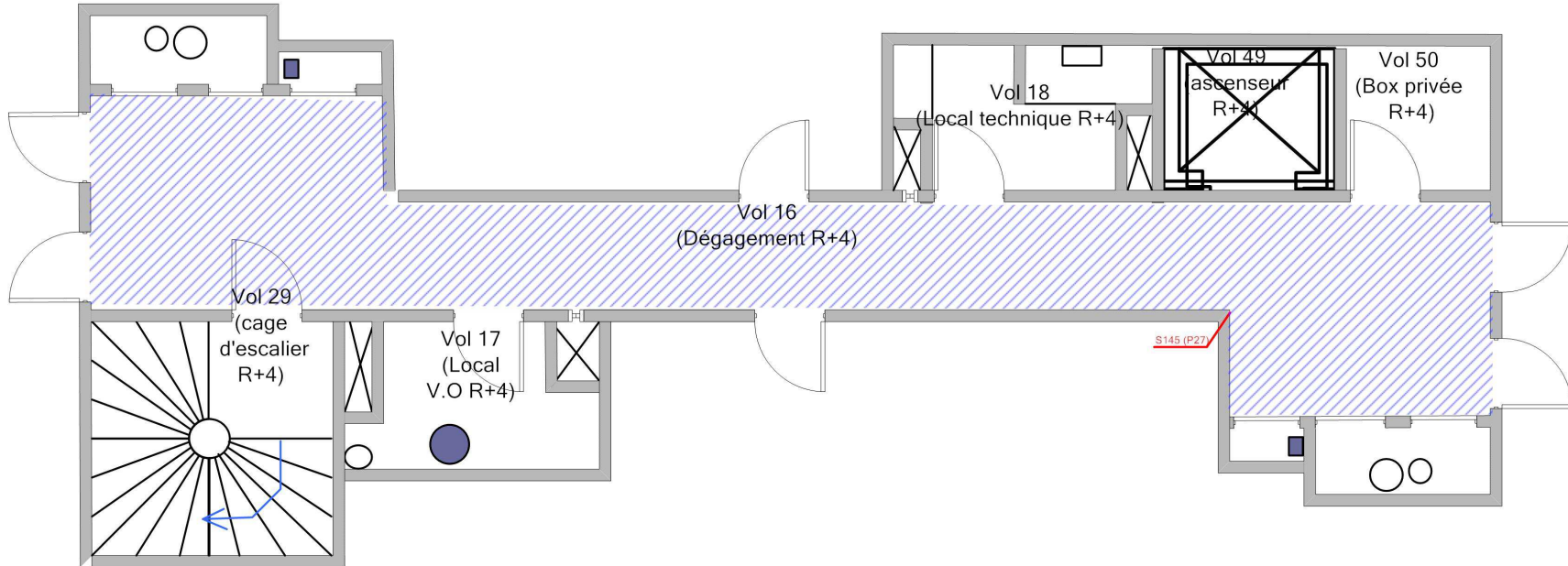
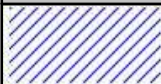
Technicien intervenant

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

09/01/2017

GARDENAT Ludovic

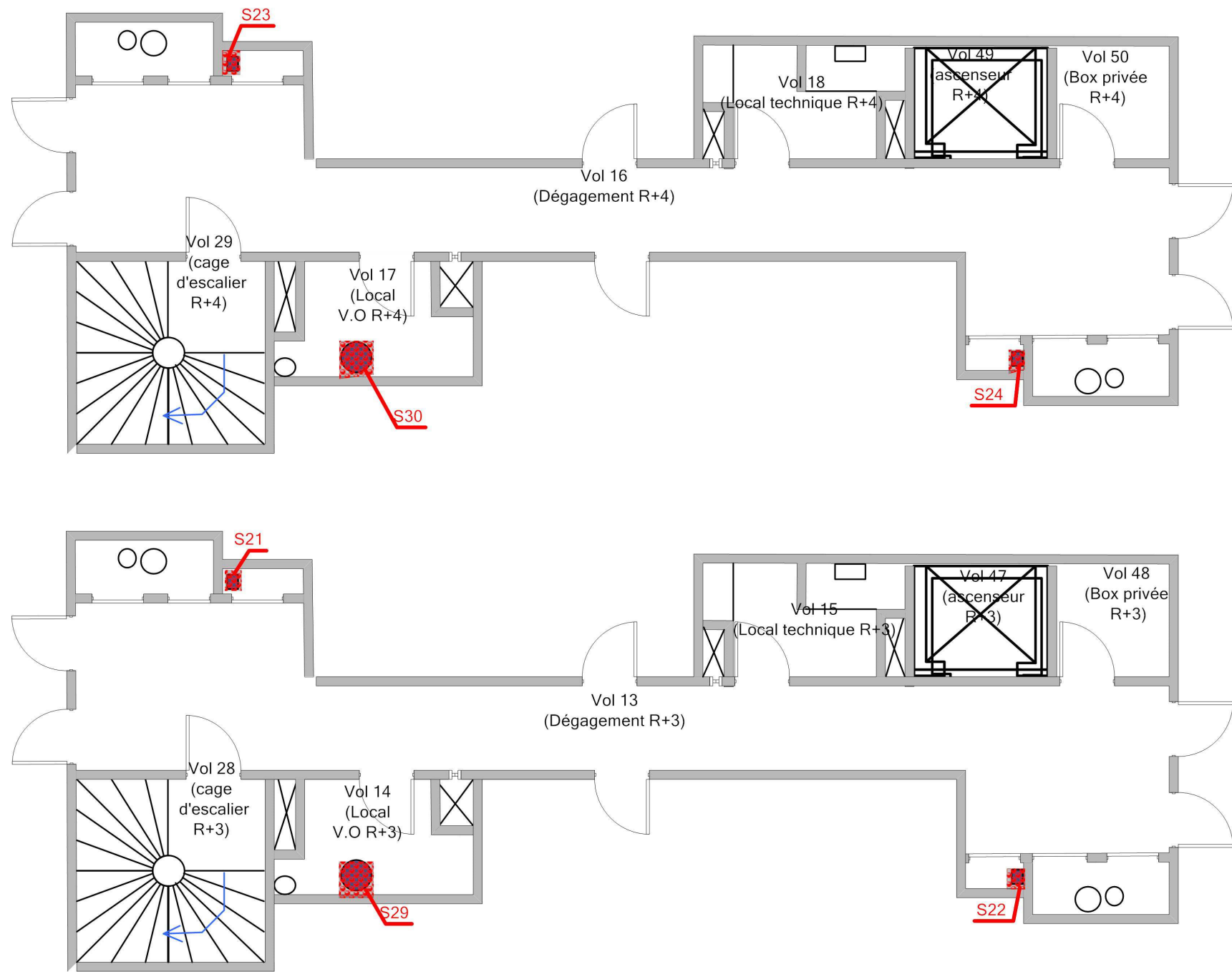
R+3-R+4 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL				Référence: 002OY000329	
				Légende	
				P27 : Dalles plastiques dure cassante grise/verte	
	Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	09/01/2017	GARDENAT Ludovic	

R+3-R+4 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000329

Légende

	S24: Conduit en fibres-ciment
	S29: Conduit en fibres-ciment
	S30: Conduit en fibres-ciment
	S21: Conduit en fibres-ciment
	S22: Conduit en fibres-ciment
	S23: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

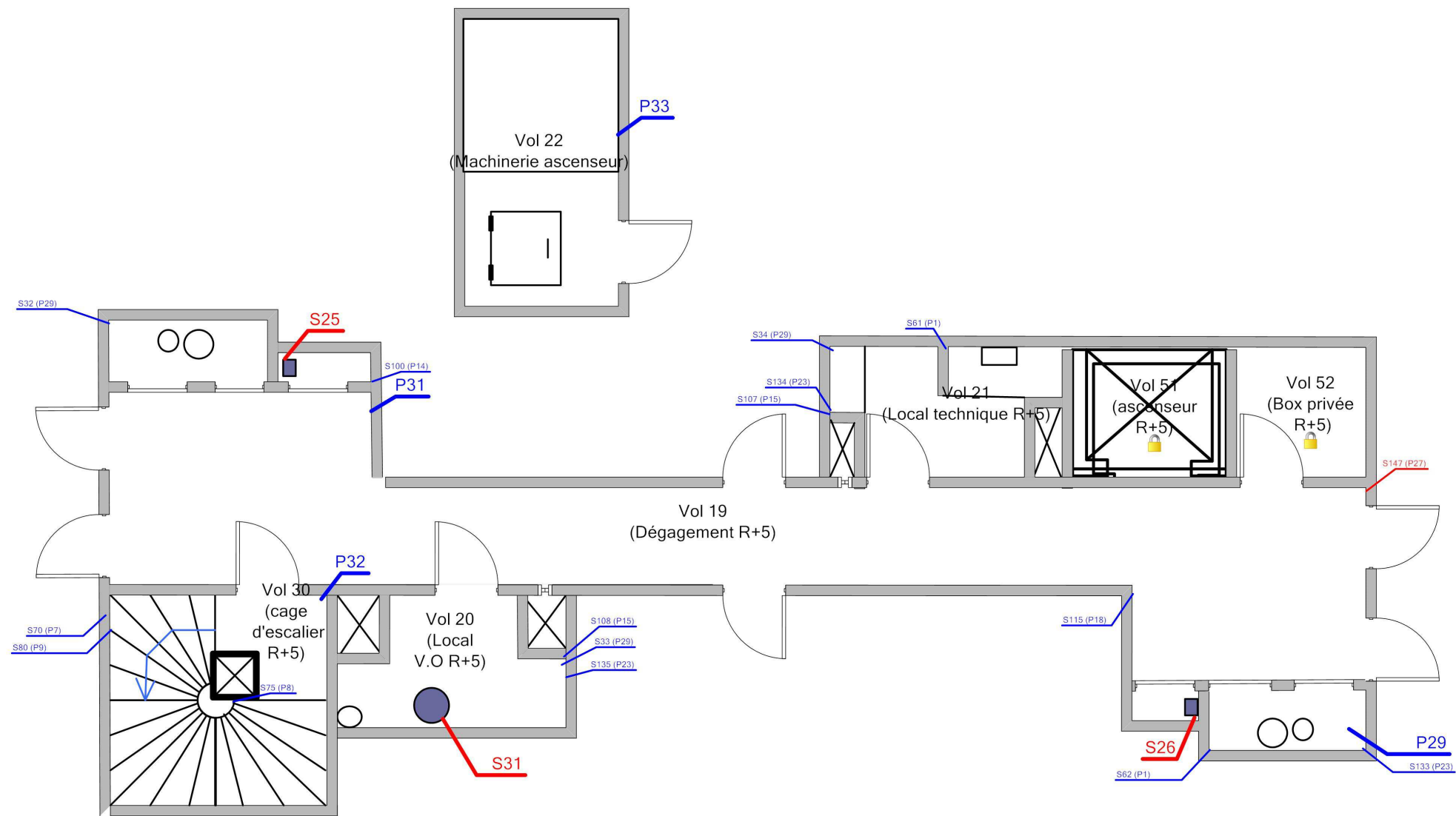
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+5 + MACHINERIE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000329

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

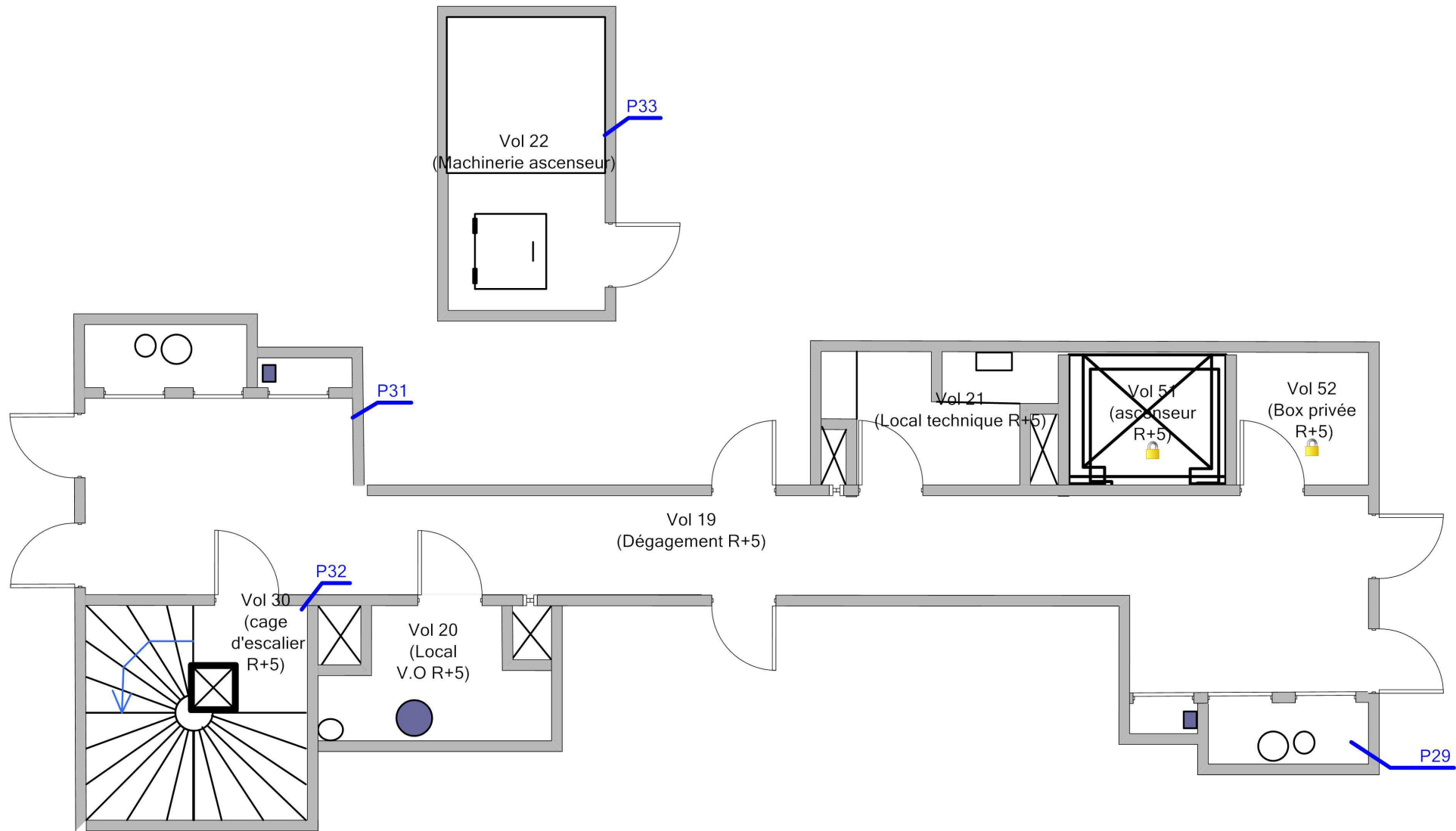
R+5 + MACHINERIE - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002OY000329

Légende



Volume non visité

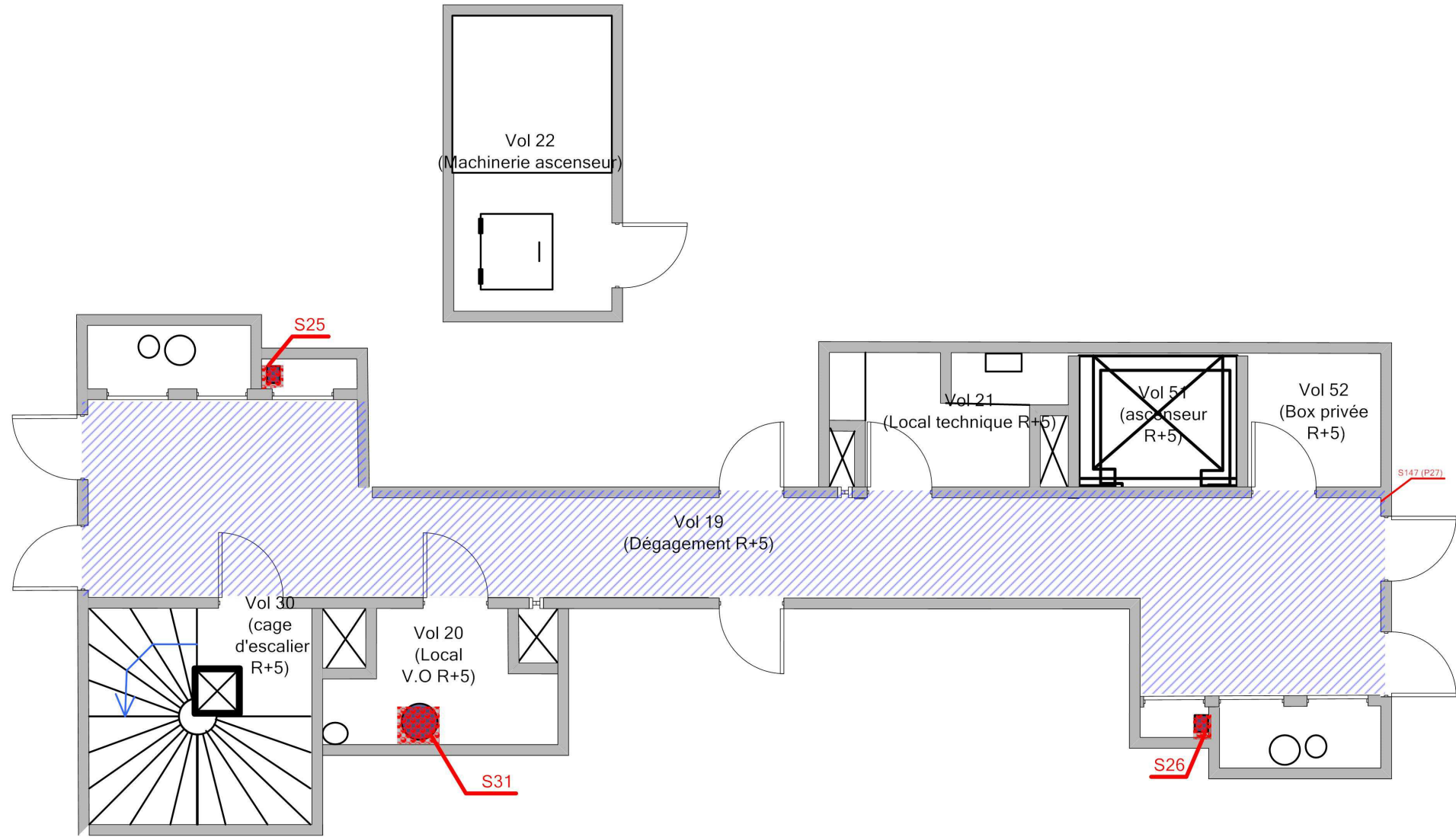


Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic



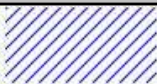
Légende

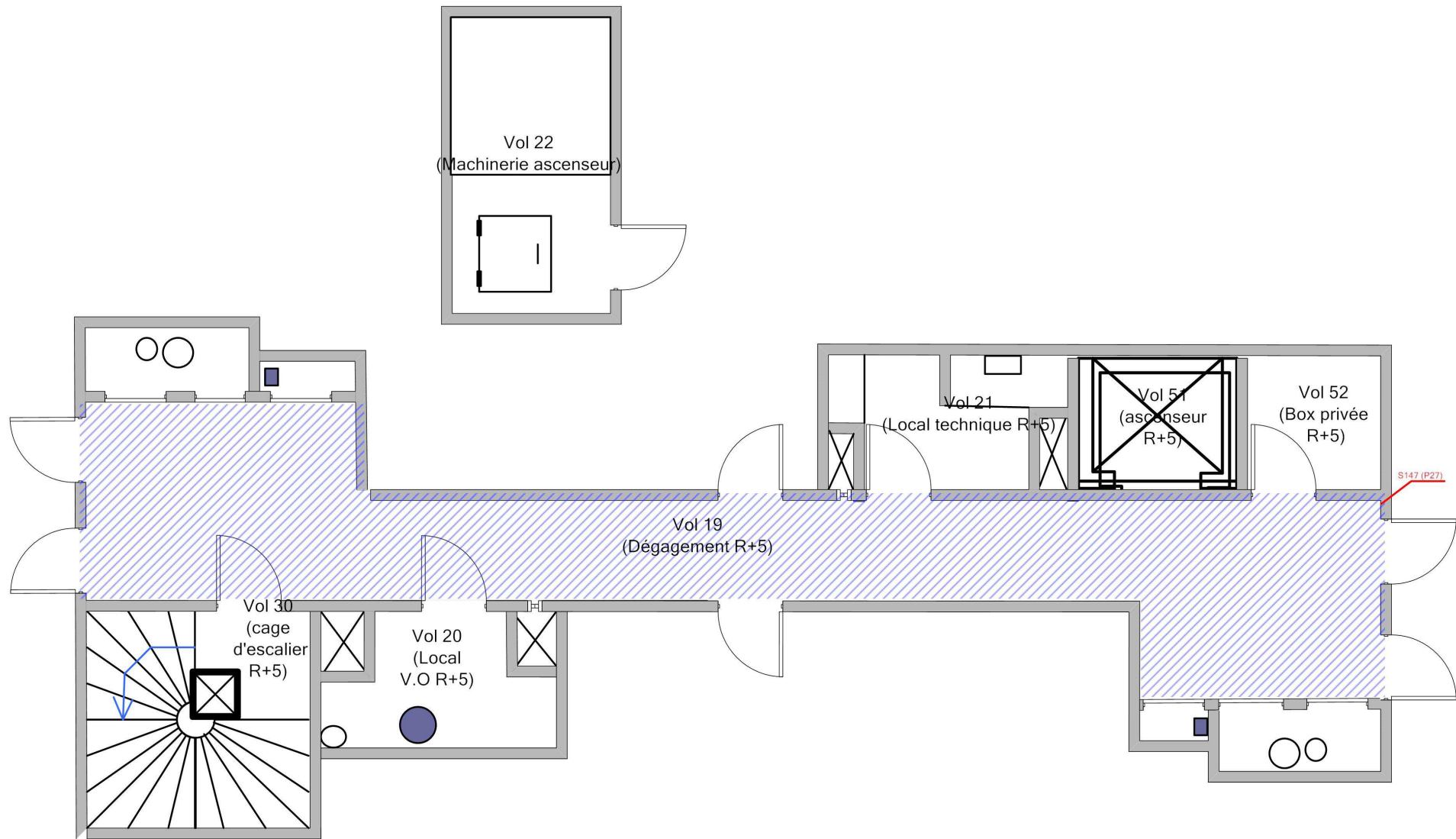
	P27 : Dalles plastiques dure cassante grise/verte
	S26: Conduit en fibres-ciment
	S25: Conduit en fibres-ciment
	S31: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	09/01/2017	GARDENAT Ludovic

Légende

 P27 : Dalles plastiques
dure cassante
grise/verte



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

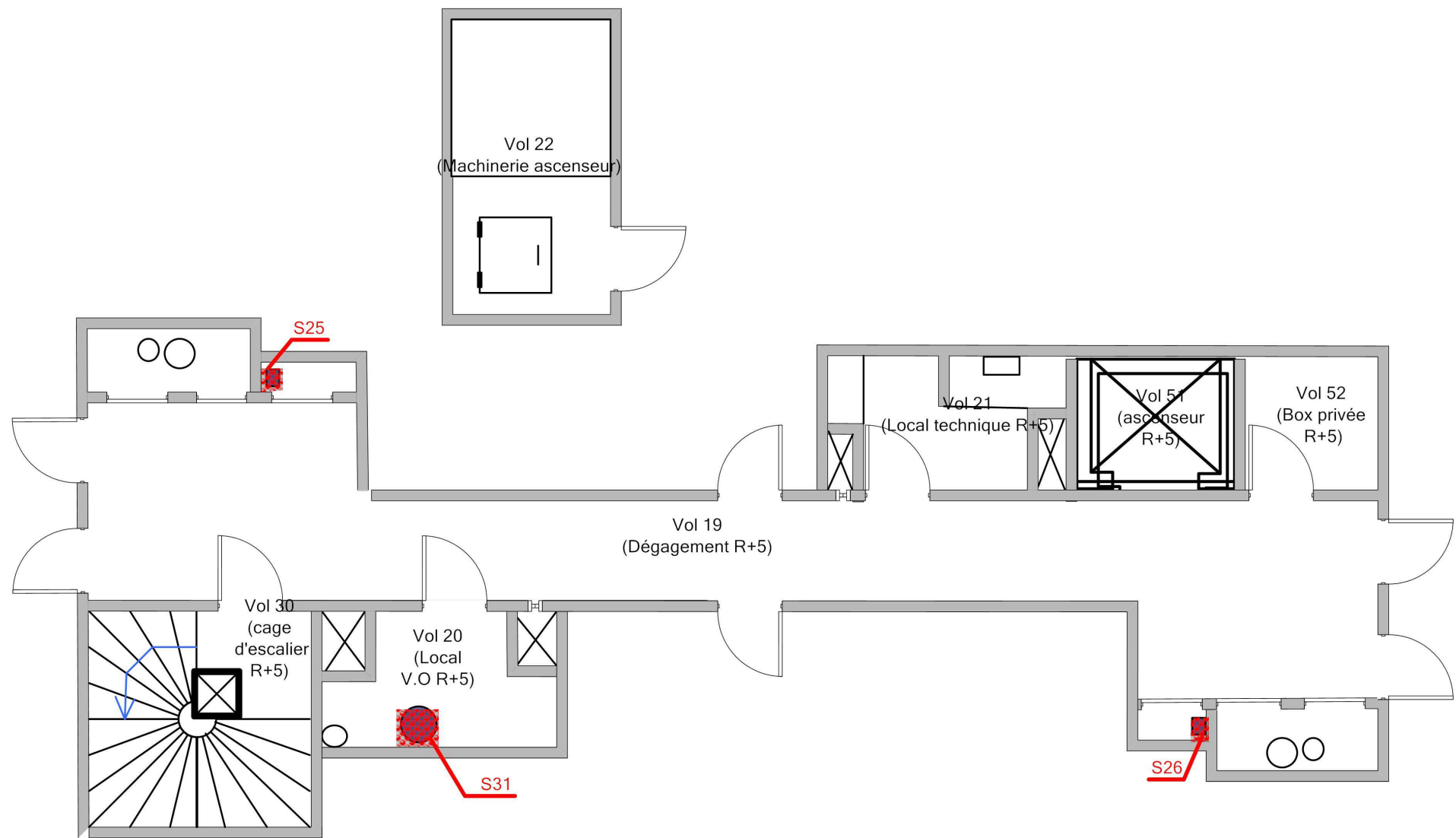
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende

	S26: Conduit en fibres-ciment
	S25: Conduit en fibres-ciment
	S31: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

09/01/2017

Technicien intervenant

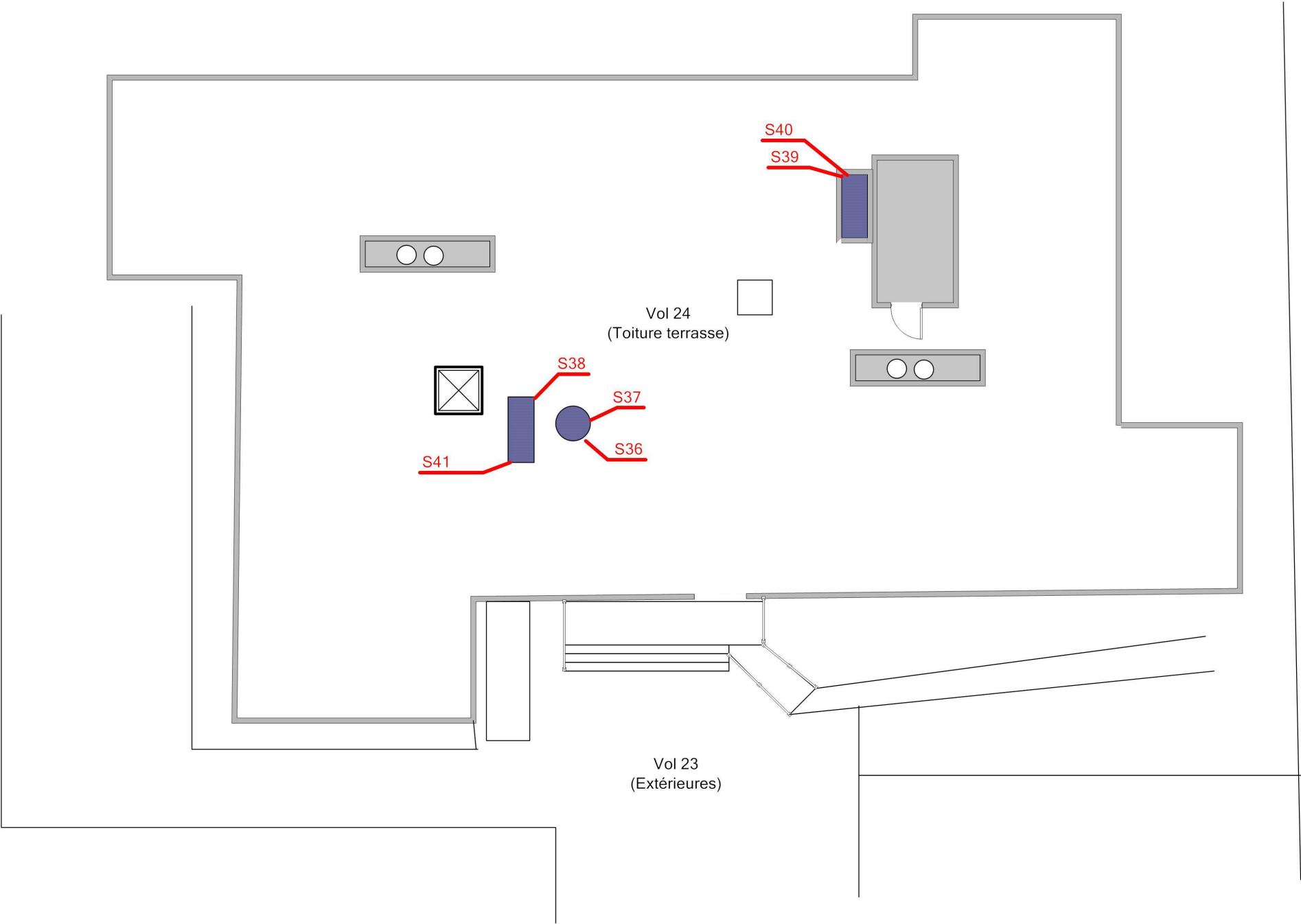
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE + TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000329

Légende

 Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

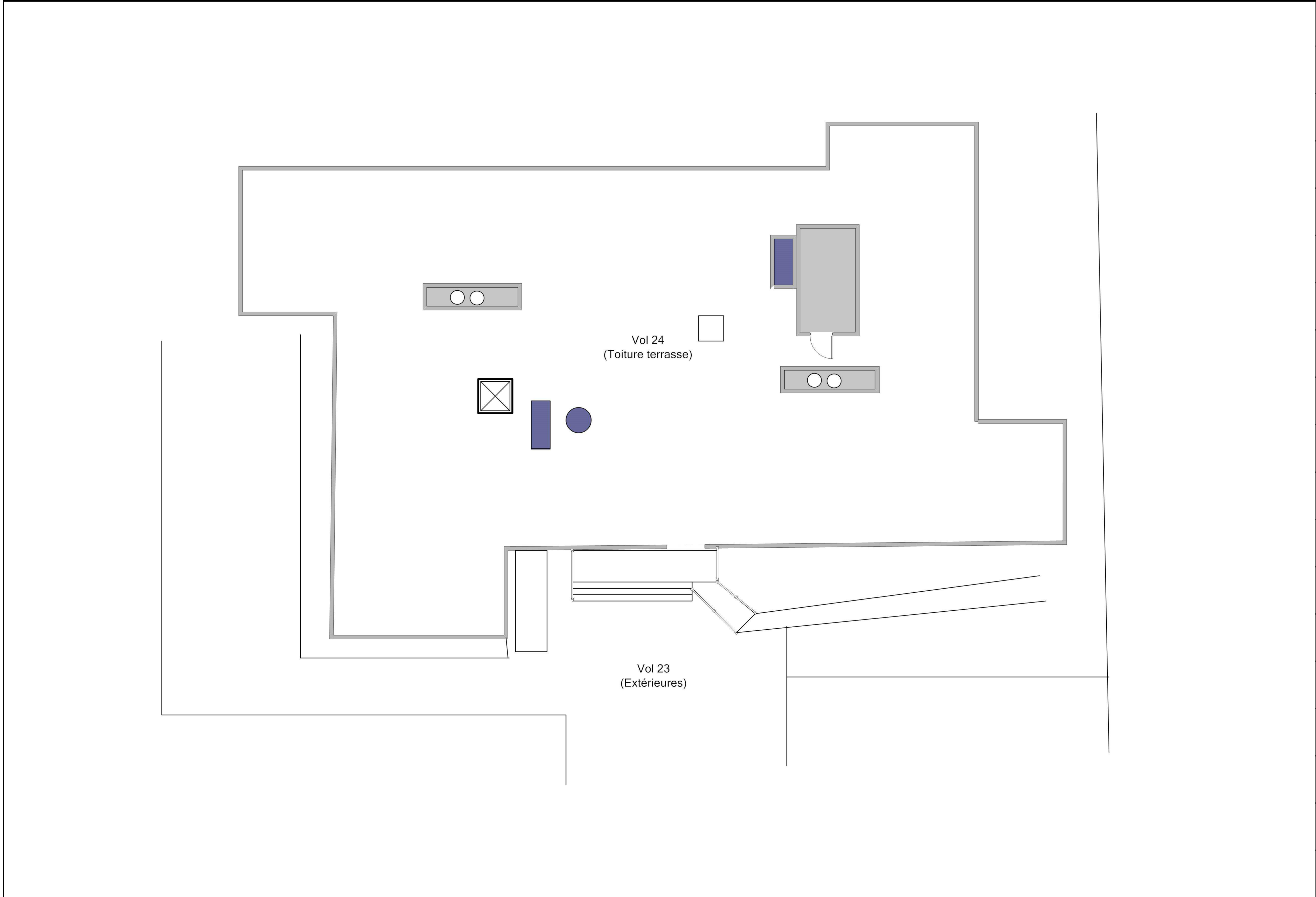
Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE + TOITURE - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Légende

--	--



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

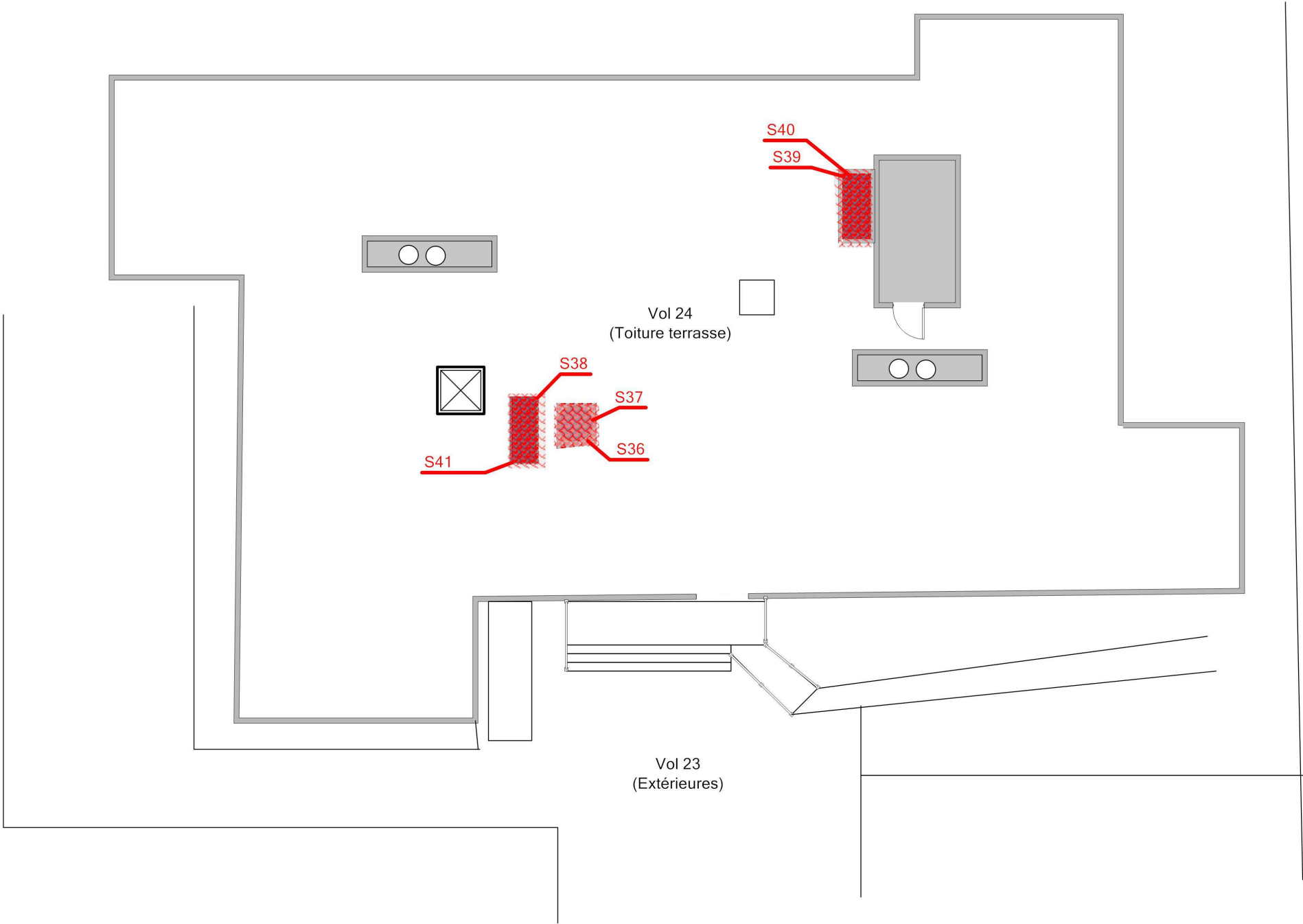
Techniciens intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE + TOITURE - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000329

Légende

	S36: Conduit en fibres-ciment
	S40: Conduit en fibres-ciment
	S38: Mitron
	S39: Mitron
	S37: Mitron
	S41: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE + TOITURE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ

Référence:
002OY000329

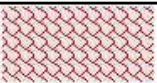
Légende



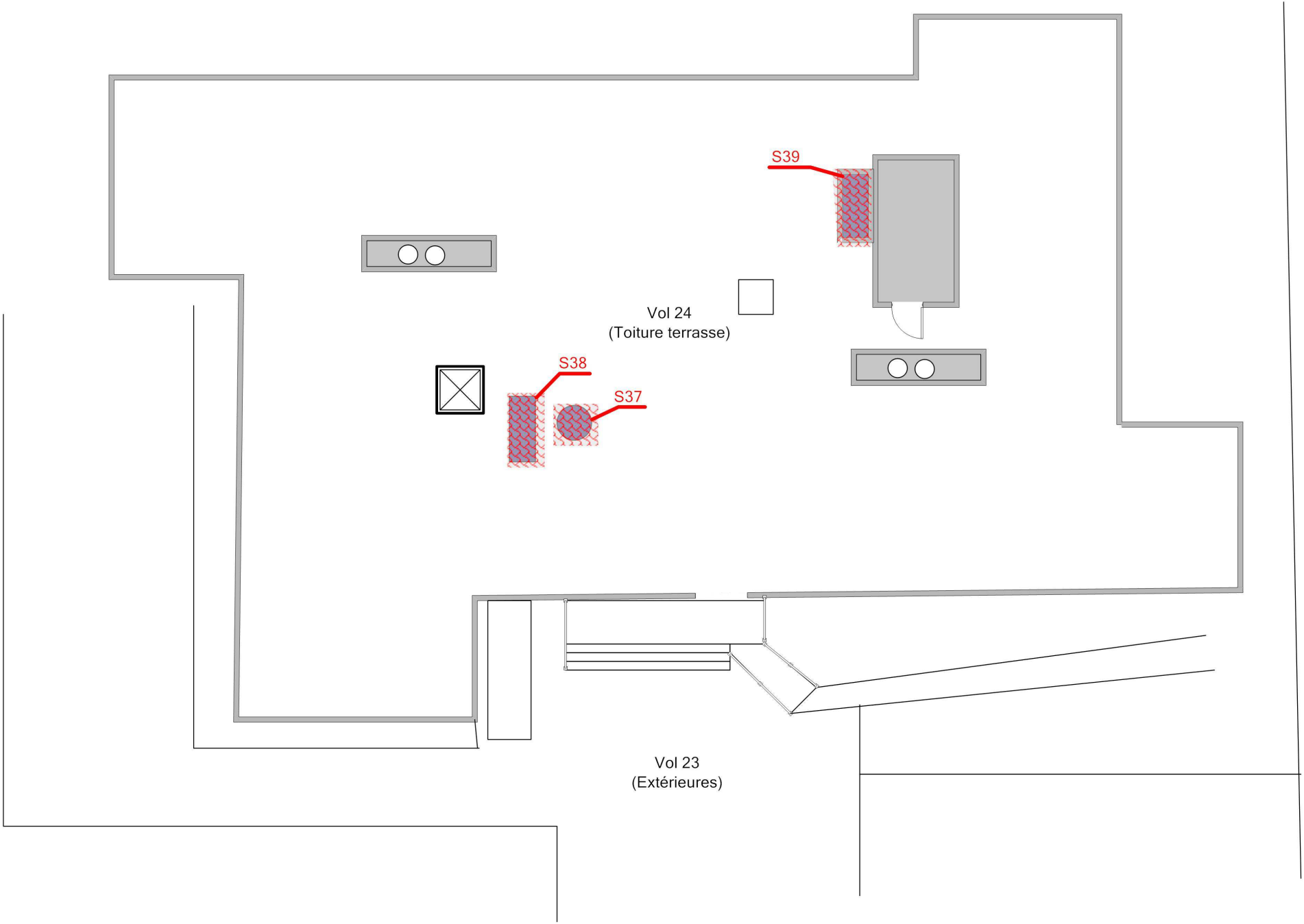
S38: Mitron



S39: Mitron



S37: Mitron



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

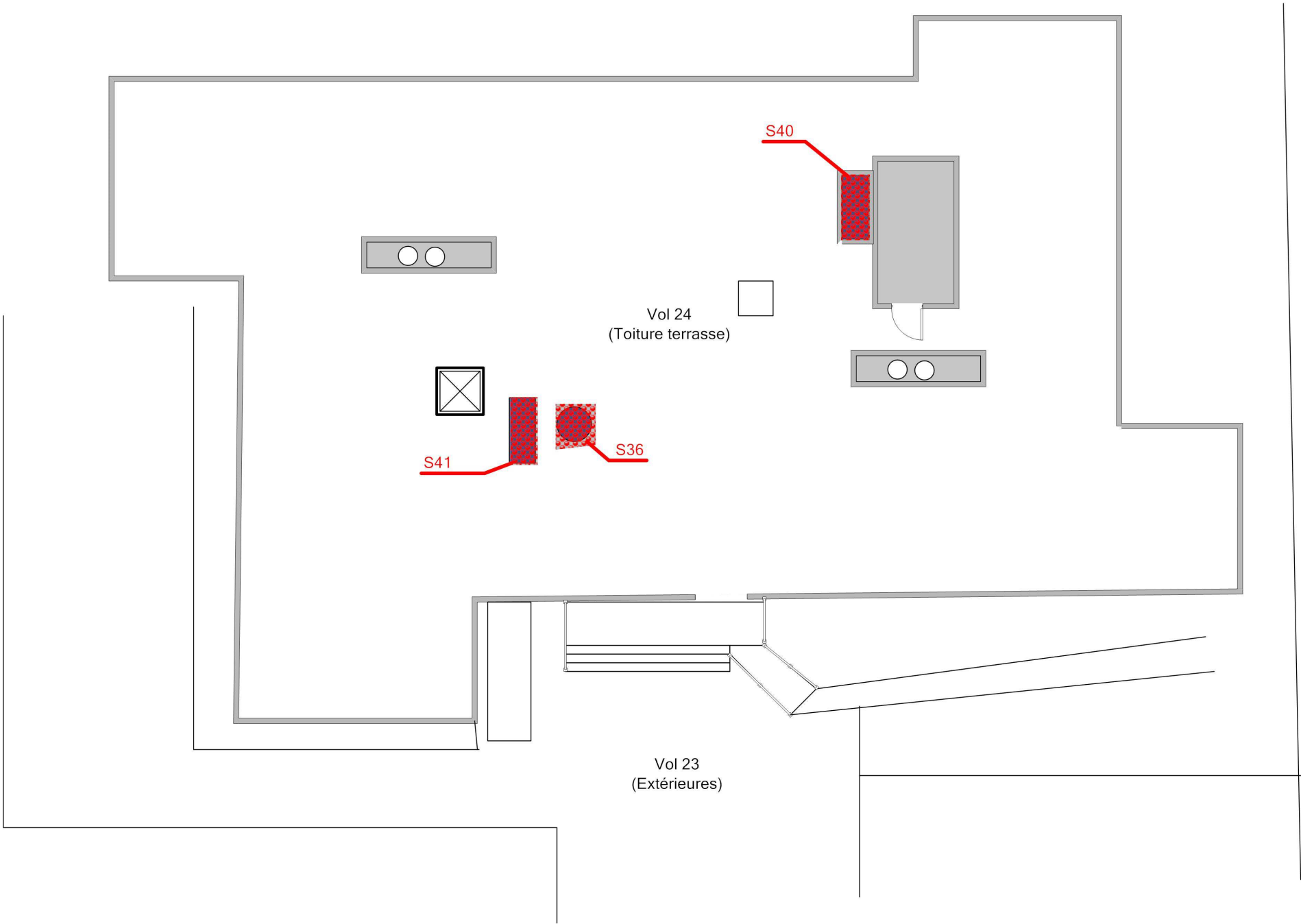
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE + TOITURE - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000329

Légende

	S36: Conduit en fibres-ciment
	S40: Conduit en fibres-ciment
	S41: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
09/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende

S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

09/01/2017

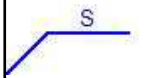
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

FAÇADE ARRIÈRE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000329

Légende



Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

	09/01/2017
--	------------

Techniciens intervenant

GARDENAT Ludovic



Légende	
	Localisation dun prélèvement

	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	09/01/2017	GARDENAT Ludovic

Légende

S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

09/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002OY000329 n°49 - 2 (P49)	pignon droit - Vol 36 (pignon droit)	Prélevement
002OY000329 n°49 - 1 (P49)	pignon droit - Vol 36 (pignon droit)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S36 - 1 (S36)	Plan Masse + Toiture - Vol 24 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S37 - 1 (S37)	Plan Masse + Toiture - Vol 24 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S38 - 1 (S38)	Plan Masse + Toiture - Vol 24 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S39 - 1 (S39)	Plan Masse + Toiture - Vol 24 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S40 - 1 (S40)	Plan Masse + Toiture - Vol 24 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S41 - 1 (S41)	Plan Masse + Toiture - Vol 24 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000329 n°24 - 2 (P24)	R+1-R+2 - Vol 7 (Dégagement R+1)	Prélevement
002OY000329 n°24 - 1 (P24)	R+1-R+2 - Vol 7 (Dégagement R+1)	Prélevement
002OY000329 n°27 - 1 (P27)	R+1-R+2 - Vol 7 (Dégagement R+1)	Prélevement
002OY000329 n°27 - 2 (P27)	R+1-R+2 - Vol 7 (Dégagement R+1)	Prélevement
S17 - 1 (S17)	R+1-R+2 - Vol 7 (Dégagement R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S18 - 1 (S18)	R+1-R+2 - Vol 7 (Dégagement R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S19 - 1 (S19)	R+1-R+2 - Vol 10 (Dégagement R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S20 - 1 (S20)	R+1-R+2 - Vol 10 (Dégagement R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S27 - 1 (S27)	R+1-R+2 - Vol 8 (Local)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S28 - 1 (S28)	V.O R+1) R+1-R+2 - Vol 11 (Local)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	V.O R+2)	

Référence	Localisation	Action
S21 - 1 (S21)	R+3-R+4 - Vol 13 (Dégagement R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S22 - 1 (S22)	R+3-R+4 - Vol 13 (Dégagement R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



Référence	Localisation	Action
S23 - 1 (S23)	R+3-R+4 - Vol 16 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S24 - 1 (S24)	R+3-R+4 - Vol 16 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S29 - 1 (S29)	R+3-R+4 - Vol 14 (Local	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S30 - 1 (S30)	V.O R+3) R+3-R+4 - Vol 17 (Local	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	V.O R+4)	

Référence	Localisation	Action
002OY000329 n°29 - 1 (P29)	R+5 + machinerie - Vol 19 (Dégagement R+5)	Prélevement
002OY000329 n°31 - 2 (P31)	R+5 + machinerie - Vol 19 (Dégagement R+5)	Prélevement
002OY000329 n°31 - 1 (P31)	R+5 + machinerie - Vol 19 (Dégagement R+5)	Prélevement
002OY000329 n°32 - 2 (P32)	R+5 + machinerie - Vol 30 (cage	Prélevement
	d'escalier	
	R+5)	
002OY000329 n°32 - 1 (P32)	R+5 + machinerie - Vol 30 (cage	Prélevement
	d'escalier	
	R+5)	
002OY000329 n°33 - 1 (P33)	R+5 + machinerie - Vol 22 (Machinerie ascenseur)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S25 - 1 (S25)	R+5 + machinerie - Vol 19 (Dégagement R+5)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S26 - 1 (S26)	R+5 + machinerie - Vol 19 (Dégagement R+5)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S31 - 1 (S31)	R+5 + machinerie - Vol 20 (Local	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	V.O R+5)	

Référence	Localisation	Action
002OY000329 n°7 - 1 (P7)	RDC - Vol 25 (cage	Prélevement
	d'escalier	
	RDC)	
002OY000329 n°7 - 2 (P7)	RDC - Vol 25 (cage	Prélevement
	d'escalier	
	RDC)	

Référence	Localisation	Action
002OY000329 n°8 - 2 (P8)	RDC - Vol 25 (cage d'escalier RDC)	Prélevement
002OY000329 n°8 - 1 (P8)	RDC - Vol 25 (cage d'escalier RDC)	Prélevement
002OY000329 n°9 - 2 (P9)	RDC - Vol 25 (cage d'escalier RDC)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000329 n°9 - 1 (P9)	RDC - Vol 25 (cage d'escalier RDC)	Prélevement
002OY000329 n°14 - 1 (P14)	RDC - Vol 4 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000329 n°14 - 2 (P14)	RDC - Vol 4 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000329 n°15 - 1 (P15)	RDC - Vol 6 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000329 n°15 - 2 (P15)	RDC - Vol 6 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000329 n°18 - 2 (P18)	RDC - Vol 3 (Hall d'entrée RDC)	Prélevement
002OY000329 n°18 - 1 (P18)	RDC - Vol 3 (Hall d'entrée RDC)	Prélevement
002OY000329 n°22 - 1 (P22)	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000329 n°22 - 2 (P22)	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000329 n°23 - 2 (P23)	RDC - Vol 6 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000329 n°23 - 1 (P23)	RDC - Vol 6 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000329 n°25 - 2 (P25)	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000329 n°25 - 1 (P25)	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	Prélevement
S13 - 1 (S13)	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S14 - 1 (S14)	RDC - Vol 4 (Dégagement RDC)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S15 - 1 (S15)	RDC - Vol 4 (Dégagement RDC)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S16 - 1 (S16)	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S16 - 2 (S16)	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000329 n°1 - 1 (P1)	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	Prélevement
002OY000329 n°1 - 2 (P1)	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	Prélevement
002OY000329 n°2 - 1 (P2)	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	Prélevement
002OY000329 n°2 - 2 (P2)	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	Prélevement
002OY000329 n°4 - 1 (P4)	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	Prélevement
002OY000329 n°4 - 2 (P4)	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	Prélevement
002OY000329 n°6 - 2 (P6)	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002OY000329 n°6 - 1 (P6)	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	Prélèvement
002OY000329 n°37 - 1 (P37)	sous-sol - Vol 31 (atelier)	Prélèvement

002OY000329 n°1 - 1 (P1)



002OY000329 n°1 - 2 (P1)



002OY000329 n°2 - 1 (P2)



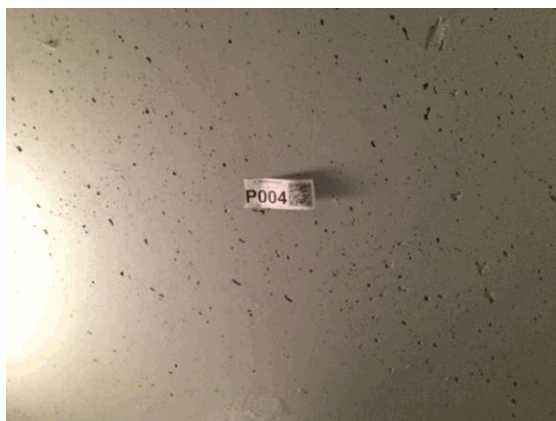
002OY000329 n°2 - 2 (P2)



002OY000329 n°4 - 1 (P4)



002OY000329 n°4 - 2 (P4)



002OY000329 n°6 - 2 (P6)



002OY000329 n°6 - 1 (P6)



002OY000329 n°7 - 1 (P7)



002OY000329 n°7 - 2 (P7)



002OY000329 n°8 - 2 (P8)



002OY000329 n°8 - 1 (P8)



002OY000329 n°9 - 2 (P9)



002OY000329 n°9 - 1 (P9)



002OY000329 n°14 - 1 (P14)



002OY000329 n°14 - 2 (P14)



002OY000329 n°15 - 1 (P15)



002OY000329 n°15 - 2 (P15)



002OY000329 n°18 - 2 (P18)



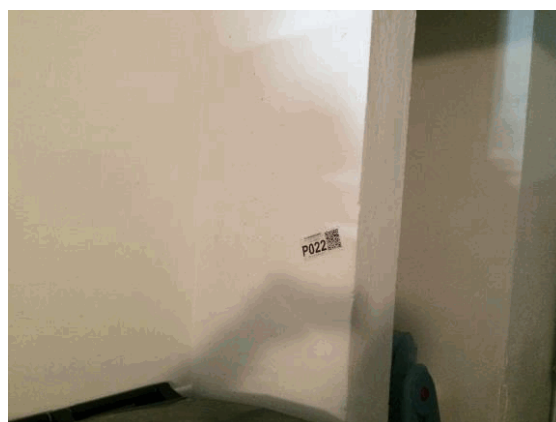
002OY000329 n°18 - 1 (P18)



002OY000329 n°22 - 1 (P22)



002OY000329 n°22 - 2 (P22)



002OY000329 n°23 - 2 (P23)



002OY000329 n°23 - 1 (P23)



002OY000329 n°24 - 2 (P24)



002OY000329 n°24 - 1 (P24)



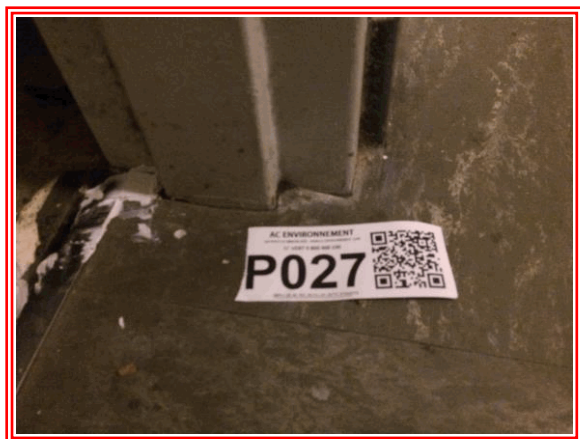
002OY000329 n°25 - 2 (P25)



002OY000329 n°25 - 1 (P25)



002OY000329 n°27 - 1 (P27)



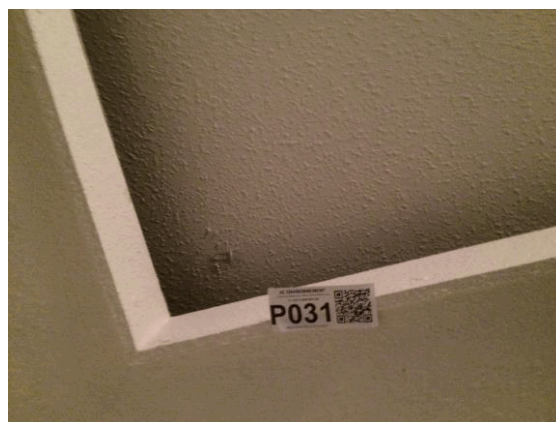
002OY000329 n°27 - 2 (P27)



002OY000329 n°29 - 1 (P29)



002OY000329 n°31 - 2 (P31)



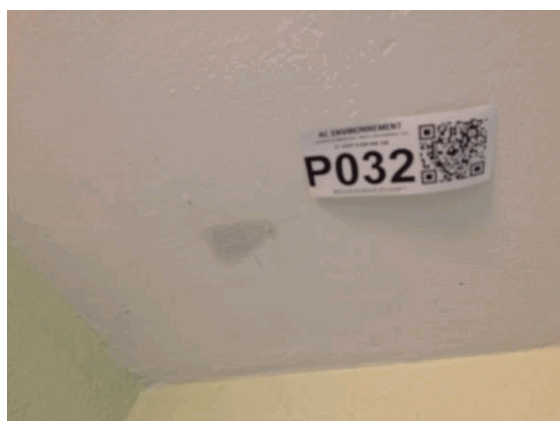
002OY000329 n°31 - 1 (P31)



002OY000329 n°32 - 2 (P32)



002OY000329 n°32 - 1 (P32)



002OY000329 n°33 - 1 (P33)



002OY000329 n°37 - 1 (P37)



002OY000329 n°49 - 2 (P49)



002OY000329 n°49 - 1 (P49)



S13 - 1 (S13)



S14 - 1 (S14)



S15 - 1 (S15)



S16 - 1 (S16)



S16 - 2 (S16)



S17 - 1 (S17)



S18 - 1 (S18)



S19 - 1 (S19)



S20 - 1 (S20)



S21 - 1 (S21)



S22 - 1 (S22)



S23 - 1 (S23)



S24 - 1 (S24)



S25 - 1 (S25)



S26 - 1 (S26)



S27 - 1 (S27)



S28 - 1 (S28)



S29 - 1 (S29)



S30 - 1 (S30)



S31 - 1 (S31)



S36 - 1 (S36)



S37 - 1 (S37)



S38 - 1 (S38)



S39 - 1 (S39)



S40 - 1 (S40)



S41 - 1 (S41)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S13	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 5 (Local poubelle)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Dalles plastiques
Réf mesure :	P27	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 7 (Dégagement R+1), Vol 10 (Dégagement R+2), Vol 16 (Dégagement R+4), Vol 13 (Dégagement R+3), Vol 19 (Dégagement R+5)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	(Déclassement RVS) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S14	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 4 (Dégagement RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S15	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 4 (Dégagement RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S16	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 5 (Local poubelle)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Action corrective de second niveau
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;

b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;

c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;

d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S17	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 7 (Dégagement R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S18	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 7 (Dégagement R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S19	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 10 (Dégagement R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S20	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 10 (Dégagement R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S21	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (Dégagement R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S22	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (Dégagement R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S23	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 16 (Dégagement R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S24	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 16 (Dégagement R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S25	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 19 (Dégagement R+5)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S26	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 19 (Dégagement R+5)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S27	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 8 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+1) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S28	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 11 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+2) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S29	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 14 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+3) Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S30	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 17 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+4) Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S31	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 20 (Local)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+5) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S36	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Mitron
Réf mesure :	S37	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Action corrective de premier niveau
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Mitron
Réf mesure :	S38	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Mitron
Réf mesure :	S39	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S40	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000329	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S41	Destination du local :	
Date évaluation :	09/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
				AC2
Résultat :	Action corrective de premier niveau			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Matériau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris en vrac - joints de scellement des parpaings -	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - enduits de déboulage béton banché -	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris en vrac + peinture - plafond brut (sous panneaux de fibralith) -	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	
P6	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Matériau bitumineux noir en vrac - bitumineux noir -	sous-sol - Vol 1 (Accès sous-sol)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - gouttelet de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons -	RDC - Vol 25 (cage d'escalier RDC)	
P8	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture - Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire -	RDC - Vol 25 (cage d'escalier RDC)	

P9	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris hétérogène + peinture - Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier -	RDC - Vol 25 (cage) d'escalier RDC)	
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc avec poussières + peinture - gaines techniques gaz -	RDC - Vol 4 (Dégagement RDC)	
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - coffrages des cheminées -	RDC - Vol 6 (Local technique RDC)	
P18	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris en vrac + peinture - sur mur dernière la peinture décoratives -	RDC - Vol 3 (Hall d'entrée RDC)	
P22	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture - enduit de lissage local poubelles -	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris en vrac + peinture - de lissage sur béton banché des locaux techniques -	RDC - Vol 6 (Local technique RDC)	
P24	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - enduits gouttelé sur plafonds droits -	R+1-R+2 - Vol 7 (Dégagement R+1)	
P25	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - coffrage recouverts d'enduit plâtre -	RDC - Vol 5 (Local poubelle)	
P27	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques - grise/verte marbré -	R+1-R+2 - Vol 7 (Dégagement R+1)	
P29	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peinture - des locaux techniques -	R+5 + machinerie - Vol 19 (Dégagement R+5)	
P31	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - enduits gouttelé sur plafonds dernier étage -	R+5 + machinerie - Vol 19 (Dégagement R+5)	

P32	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - enduits lissés cage d'escalier plafond dernier étage -	R+5 + machinerie - Vol 30 (cage)	
				d'escalier	
				R+5)	
P33	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris - lissés machinerie -	R+5 + machinerie - Vol 22 (Machinerie ascenseur)	
P37	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc + peinture + matériau plâtreux bleu - scellement brique wc -	sous-sol - Vol 31 (atelier)	
P49	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peinture - sous-face des balcons -	pignon droit - Vol 36 (pignon droit)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone : 0299354149

Email : Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6042 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6042
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Accès sous-sol)

Description ITGA	Enduit compact gris en vrac
------------------	-----------------------------

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris en vrac	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6043 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6043
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6045 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6045
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329004 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 1 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6047 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6047
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329006 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Calorifugeage / Vol 1 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Matériau bitumineux noir en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau bitumineux noir en vrac	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6048 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6048
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329007 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre /Vol 25 (cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6049 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6049
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329008 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 25 (cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6050 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6050
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329009 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 25 (cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6055 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6055
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329014 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 4 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc avec poussières + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6056 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6056
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329015 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 6 (Local technique RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6059 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6059
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329018 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 3 (Hall d'entrée RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

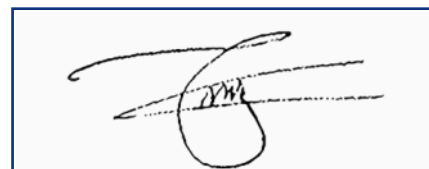
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris en vrac + peinture	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste





Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6063 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6063
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329022 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 5 (Local poubelle)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6064 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6064
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329023 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 6 (Local technique RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6065 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6065
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329024 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 7 (Dégagement R+1)

Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture
------------------	--

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6066 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6066
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329025 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 5 (Local poubelle)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6068 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6068
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329027 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 7 (Dégagement R+1)
Description ITGA	Dalle dure cassante verte

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Dalle dure cassante verte	META le 18/01/2017	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6070 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6070
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329029 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 19 (Dégagement R+5)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6072 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6072
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329031 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 19 (Dégagement R+5)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6073 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6073
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329032 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 30 (cage d'escalier R+5)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6074 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6074
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329033 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 22 (Machinerie ascenseur)
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6078 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6078
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329037 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 31 (atelier)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture / Matériau plâtreux bleu

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc + peinture + matériau plâtreux bleu	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT041701-6090 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4063
Echantillon ITGA : IT041701-6090
Reçu au laboratoire le : 17/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000329
Dossier client	_0015500002_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000329049 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 36 (pignon droit)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + peinture	META le 18/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste